



Informational sign with text and a blue header.

Logo for "L'Office municipal" with a stylized red and white emblem.



ÉDITION

Administration communale de Beauvechain
Place Communale, 3 - 1320 Beauvechain

ÉDITEUR RESPONSABLE

Carole Ghiot, Bourgmestre

RÉDACTION

Mathieu Bertrand, Chef de projet

PHOTOGRAPHIES

L'Atelier de l'Image

GRAPHISME

Sophie Vets

IMPRESSION

Bruxelles - 2021

DÉPÔT LÉGAL

D/2021/14.350/06

ISBN

978-2-9602047-6-6

LE TEXTE ENGAGE LA SEULE RESPONSABILITÉ DES AUTEURS / DIFFUSION GRATUITE



SOMMAIRE

| | |
|---|-----------|
| PRÉFACE | 6 |
| PRÉAMBULE | 8 |
| INTRODUCTION | 10 |
| ÉTAT DE LA QUESTION ET SOURCES | 12 |
| UNE ENCLAVE DE LA PRINCIPAUTÉ DE LIÈGE EN TERRE DE BRABANT | 14 |
| <i>La comtesse Alpaïde</i> | 16 |
| Deux enclaves et deux expressions de la civilisation mosane | 18 |
| ANALYSE ARCHITECTURALE | 27 |
| Le site | 28 |
| Un vaisseau préroman | 30 |
| <i>Une église au Moyen Âge, c'est quoi?</i> | 38 |
| Une tour monumentale | 42 |
| Une zone orientale intrigante | 51 |
| Une silhouette qui remonte au 17 ^e siècle | 60 |
| LA VALSE DES RESTAURATIONS | 66 |
| SAINT-MARTIN, UNE ÉGLISE AUX HUMAINES PROPORTIONS | 75 |
| Mesurer et tracer au Moyen Âge | 76 |
| Les instruments de mesure et de tracé | 78 |
| Les proportions de Tourinnes et sa coudée | 81 |
| EN GUISE DE CONCLUSION | 84 |
| REMERCIEMENTS | 86 |
| GLOSSAIRE | 89 |
| BIBLIOGRAPHIE | 94 |

Un **édifice**
millénaire



L'ÉGLISE
SAINT-MARTIN
DE TOURINNES-LA-GROSSE

PRÉFACE



Statue de saint Martin
et céramique de Max van der Linden

Beauvechain possède de nombreux atouts parmi lesquels, sa ruralité, son cadre de vie avec son riche patrimoine, sa vie associative et culturelle, sa convivialité... Veiller à les conserver mais aussi prendre conscience de nos faiblesses et définir un projet global, telle est l'ambition du Programme Communal de Développement Rural-Agenda 21 Local (PCDR-A21L). Ce PCDR a été élaboré grâce à une dynamique citoyenne appréciée. Les opinions, les attentes, les suggestions de nos concitoyens ont été répercutées tout au long de la démarche par les membres de la Commission Locale de Développement Rural. Le PCDR-A21L est une stratégie de développement déclinée par des projets concrets à mettre en œuvre afin de mieux vivre ensemble ; parmi ceux-ci, la préservation du patrimoine bâti et environnemental. Le patrimoine fait partie de notre quotidien. Il se trouve à chaque coin de rue ou de sentier, dans chaque quartier reculé ou non. C'est un témoin des valeurs d'une époque lointaine ou contemporaine. Trace du passé comme du présent, il représente aussi une vitrine touristique et culturelle et un lien naturel avec l'architecture et l'aménagement du territoire.

Le patrimoine est créateur de liens, il témoigne de valeurs que nous partageons et est l'expression la plus durable de l'environnement où nous vivons. La conservation de celui-ci est essentielle pour tous, pour des raisons culturelles, sociétales, économiques car notre patrimoine constitue l'expression la plus visible de notre sentiment d'appartenance au territoire. L'église Saint-Martin de Tourinnes-la-Grosse est classée Patrimoine exceptionnel de la Wallonie. Un édifice dont la conduite des travaux de consolidation et de restauration entrepris entre 2008 et 2010 constituait un enjeu d'une dimension certaine tant par ses aspects financiers que par la nécessité d'assurer la pérennité d'un monument qualifié de joyau de la vallée de la Néthen.

Dès les années 2000, les édiles locaux emmenés par Marc DECONINCK, à l'époque bourgmestre de notre cité, conscients du rôle qui devait être le leur, ont sollicité l'accord de la fabrique d'église afin de pouvoir assurer la maîtrise d'œuvre des importants travaux à entreprendre. Nous nous sommes ensuite attachés à obtenir de la Région wallonne et des instances concernées le classement du bâtiment en Patrimoine exceptionnel puis à dégager les moyens financiers nécessaires à la réalisation des travaux.

Pour franchir ces différentes étapes, parfois laborieuses, la collaboration entre autres de Georges PIRON, architecte à la réputation assurée, fut essentielle ainsi que celle de notre ancien collègue du conseil communal, Thierry BERTRAND, qui en sa qualité d'historien nous a accompagnés dans cette aventure notamment en rédigeant la chronique du chantier publié dans l'ouvrage intitulé *L'église Saint-Martin de Tourinnes-la-Grosse - Restauration et conservation (1930-2010)*.

Nul doute que Mathieu BERTRAND, responsable et Chef de projet du Service communal Mémoire & Citoyenneté de la commune de Beauvechain continuera à nous faire découvrir, connaître et aimer notre contrée, son patrimoine bâti et son histoire. Qu'il en soit ici remercié. En cette année 2021, l'église Saint-Martin de Tourinnes-la-Grosse a été proposée pour la 33^e édition des Journées européennes du Patrimoine en Wallonie qui se sont déroulées les 11 et 12 septembre derniers. Le thème *Femmes & Patrimoine* invitait à visiter le patrimoine wallon sous l'angle des femmes qui ont contribué à le créer, à le faire vivre et à le marquer de leur empreinte. Un thème qui incite également à la découverte ou redécouverte de monuments et sites sur lesquels les femmes ont eu un impact majeur, au fil de leurs transformations successives mais aussi au travers de leur préservation ou de leur restauration, voire de leur gestion quotidienne dans la poursuite d'activités séculaires ou plus récentes.

Parce que nous sommes soucieux de la préservation et de la transmission de notre patrimoine bâti et non bâti...

Carole GHIOT
Bourgmestre

Brigitte WIAUX
Échevine du Patrimoine

Isabelle DESERF, Benjamin GOES, Lionel ROUGET
Échevins

Monique LEMAIRE
Présidente du CPAS



PRÉAMBULE

Faute de sources fiables, c'est 2020 qui avait été désigné par la fabrique d'église de Tourinnes-la-Grosse comme l'année du millénaire de l'église Saint-Martin. Seule certitude, en l'an 1020, la nef principale, celle qui accueillait tant les fidèles que les badauds, était la même que celle qui les abrite aujourd'hui. En réalité, ce morceau d'église avait déjà remplacé ou complété un autre édifice et devait selon toute vraisemblance encore sentir le mortier neuf à l'entame du 11^e siècle. Qu'importe finalement qu'il s'agisse d'un millénaire fictif. Ce cap est avant tout symbolique. L'objectif était clair, l'église Saint-Martin allait ouvrir ses portes aux personnes, aux projets et aux idées qui s'appuieraient sur elle pour créer des événements rassembleurs, participant tous à leur manière à sa commémoration.

En mars 2020, la Covid-19 s'est imposée et avec elle de nouvelles expressions comme la distanciation sociale, le respect des règles sanitaires, le confinement... Les festivités sont alors assez rapidement reportées à 2021. Les événements qui ont rythmé le millénaire ont tous été aussi créatifs que diversifiés. Il s'agissait d'expositions, d'animations pédagogiques, de concerts, de visites décalées et participatives, mais aussi de conférences, de spectacles et d'un calendrier liturgique attentif à son écho tout particulier envers l'église et son saint patron.

La commune de Beauvechain a accompagné le projet dès le début et a participé à son bon déroulement. Sa Maison de la Mémoire s'est investie également, surtout dans le volet plus historique des festivités. C'est assez naturellement qu'est né, des suites de son implication, cet opuscule qui tente de retracer l'évolution de l'église au travers de son architecture. Le second-œuvre, son habillage, parmi lequel se trouvent les vitraux ou le mobilier, a déjà été admirablement bien étudié. Son trésor et toute sa vaisselle liturgique sont en cours d'inventaire et donneront la chance à d'autres de se pencher sur ce sujet.

D'emblée la volonté n'était donc pas de faire un énième article sur cet édifice déjà bien référencé mais de tenter de lire ce que le bâtiment voulait encore nous confier. N'oublions pas que ce n'est pas un hasard si nous désignons volontiers les édifices anciens comme des monuments. L'origine du mot « monument » nous vient du latin *monumentum* - *monere*, faire se souvenir - interpellé la mémoire. Ce simple mot exprime la nature première des biens bâtis. Victor Hugo (1802-1885) ne dit rien d'autre dans son « Ceci tuera cela » en 1832¹, lorsqu'il explique que depuis la nuit des temps, l'humanité n'a cessé d'utiliser les monuments - de la simple pierre levée jusqu'à la plus complexe des architectures - pour transcrire ses pensées, ses traditions et l'immense bagage de ses souvenirs. Il écrit très justement que *l'architecture a été jusqu'au quinzième siècle le registre de l'humanité, que dans cet intervalle il n'est apparu dans le monde une pensée un peu compliquée qui ne se soit faite édifice [...] que le genre humain enfin n'a rien pensé d'important qu'il ne l'ait écrit en pierre [...]*. Tout change au 15^e siècle avec l'avènement de l'imprimerie. Le papier imprimé va alors devenir le nouveau support pour perpétuer la pensée humaine. Un support plus simple, plus facile et multipliable à l'envi. Il s'agit là d'une véritable révolution qui va modifier le mode de diffusion de l'esprit humain. À partir de ce moment, Victor Hugo estime que *l'architecture est morte [...] tuée par le livre imprimé [...] tuée parce qu'elle coûte plus cher. Toute cathédrale est un milliard. Qu'on se représente maintenant quelle mise de fonds il faudrait pour réécrire le livre architectural [...]*.

Un édifice aussi ancien que l'église Saint-Martin s'adresse donc encore à qui veut l'écouter. Il porte en lui les préoccupations qui se sont succédées tout au long de son existence, au gré de ses modifications. Son ancienneté et sa permanence témoignent du contraste qui existe entre un monument et le caractère transitoire de toutes autres choses. C'est pour cela que l'on parle volontiers de la force du lieu, de son esprit. Dans « Les Sept Lampes de l'architecture »², John Ruskin (1819-1900) exprimait cette idée de manière remarquable : [...] *la propension des hommes à l'oubli n'a que deux vainqueurs efficaces, la Poésie et l'Architecture ; cette dernière inclut en quelque sorte la première et s'avère, dans la réalité, plus puissante : il est bon de posséder non seulement ce que les hommes ont senti et pensé, mais ce que leurs mains ont manié, ce que leur force a façonné, ce que leurs yeux ont contemplé tous les jours de leur vie.*

¹ Chapitre ajouté dans la 5^e édition de Notre-Dame de Paris, 1832.

² Texte paru à Londres en 1849, qui témoigne d'une véritable méditation sur l'architecture et qui exprime les préoccupations de John Ruskin envers sa préservation.



INTRODUCTION

Spectacle des Fêtes de la Saint-Martin

L'église Saint-Martin de Tourinnes-la-Grosse n'est pas une construction née d'une seule venue à une époque bien déterminée. Au contraire, ce bâtiment n'a cessé de se transformer. Il résulte de plusieurs phases de (re)construction et de restauration qui s'échelonnent entre le 10^e siècle et aujourd'hui. Dotée de son imposante tour qui a donné dès 1800 au nom de la localité le qualificatif de « la Grosse », l'église est solidement accrochée à une butte qui sépare les vallons de la Néthen et du Ru de Mille. La massive construction, bâtie pour l'essentiel en pierre de Gobertange et couverte d'ardoise, s'aperçoit d'assez loin et domine fièrement le paysage.

Dès le début de son existence, c'est une borne monumentale et identitaire. Encore aujourd'hui, pour tous les Tourinois, qu'ils soient du cru ou de nouveaux arrivants, mais aussi pour l'ensemble des habitants de l'entité de Beauvechain, « leur » église Saint-Martin est exceptionnelle à plus d'un titre. Comme lieu de culte, on y baptise, marie et y enterre plus qu'ailleurs pour un public qui déborde largement des limites territoriales de la commune. En tant que lieu de culture, l'église s'impose indubitablement comme le pôle d'attraction, qui se concrétise par l'emblème qu'elle représente lors des Fêtes de la Saint-Martin, initiées il y a plus de 50 ans par le céramiste Max van der Linden. Expositions et spectacles ont encore renforcé ce sentiment de cohésion de toute une communauté, bien plus large que celle du cercle restreint du village de Tourinnes.



ÉTAT DE LA QUESTION

Écusson
« Bien classé »

L'histoire d'un monument comme l'église Saint-Martin se fait nécessairement en remontant le temps. Ce voyage à travers les époques les plus reculées est possible grâce à ce qu'il est convenu d'appeler « l'étude des sources ». Les documents écrits ont longtemps été considérés comme prioritaires, produits à une période donnée et questionnés ultérieurement par l'Historien.

Fort heureusement, par après, la notion de sources s'est considérablement élargie. Les objets découverts par les archéologues lors de fouilles sont susceptibles, eux aussi, de révéler des informations inédites, grâce à l'apport

des sciences et des nouvelles technologies qui ne cessent d'évoluer et d'apporter un regard neuf sur notre environnement. Par ailleurs, l'analyse de l'iconographie d'un bien s'est aussi progressivement imposée dans la démarche heuristique¹. Le monument lui-même est maintenant perçu comme une source, et est étudié avec l'aide de nombreuses disciplines encore méconnues il y a une vingtaine d'années, comme la photométrie archéologique ou l'archéologie du bâtiment. Tout ce qui est connu sur l'église de Tourinnes-la-Grosse a déjà été exprimé dans une petite poignée d'ouvrages. Ces quelques écrits ont permis d'établir les grandes étapes

chronologiques et les intérêts principaux du bâtiment, classé comme monument dès 1946 et hissé au titre de Patrimoine exceptionnel de Wallonie depuis 2002. Cette reconnaissance collective est essentiellement due à trois éléments : l'ancienneté de sa nef* centrale qui remonte assurément au 10^e siècle, la mise en œuvre de son chœur*, peu après 1250, qui reflète les prémices du style gothique dans nos régions et enfin la présence, à la charnière entre les 12^e et 13^e siècles, de sa tour altièrre qui témoigne avec force de la mixité d'utilisation du bâtiment, coutumière à l'époque et trop souvent oubliée aujourd'hui.

La plupart des informations historiques proviennent d'abord des archives, peu nombreuses, approchées par Joseph Schayes (1899-1981), érudit local qui en a répercuté le contenu dans ses publications². L'analyse de ces archives fut malheureusement partielle d'autant plus que l'auteur n'a pas suffisamment cité ses sources. Il n'en précise pas toujours la provenance ni la manière de les retrouver. Or une source citée mais non référencée n'est pas suffisamment légitime et laisse toujours planer un doute sur la véracité de ce qu'elle relate. Toutefois son travail minutieux se doit d'être considéré, encore aujourd'hui, comme un tremplin pour de nouvelles recherches. En outre, les grandes étapes de la construc-

tion de l'église ont été vérifiées et complétées au travers de l'analyse du bâtiment par le Professeur Luc-Francis Genicot (1938-2007), auteur qui fait encore largement référence en la matière et qui a participé à la mise en exergue des qualités patrimoniales du bien³.

Le dernier ouvrage en date sur le sujet⁴ réalise une intéressante synthèse des savoirs issus de l'expertise des auteurs précédents en y incluant une distance critique. Quelques nouveautés y sont aussi introduites, rendues observables grâce à un vaste chantier de restauration qui s'est déroulé de 2008 à 2010. La toute récente (re)découverte de documents d'archives qui remontent au 15^e siècle et qui concernent l'histoire de l'église va permettre aux historiens une analyse plus pointue des faits qui ont rythmé la vie du bâtiment et des humains qui l'ont bâti⁵. Ces documents ont été déposés aux Archives Générales du Royaume (AGR) à Louvain-la-Neuve. Au vu de la richesse des fonds qui y sont entreposés, il est fort à parier que des informations inédites apparaîtront à qui s'y intéressera et donneront encore un nouvel éclairage sur l'histoire d'un monument qui, dès le début de son existence et jusqu'à aujourd'hui, symbolise le sentiment d'appartenance d'une communauté vivant à ses pieds.

* Les termes issus d'un vocabulaire plus spécialisé sont signalés par un astérisque (*) et expliqués dans un glossaire en fin d'ouvrage.

² SCHAYES J., *Sentiers de l'histoire à Beauvechain et environs*, Beauvechain, Nauwelaerts, 1975 ; SCHAYES J., *Tourinnes Beauvechain, terres d'enclave de la principauté de Liège*, Beauvechain, Editions Historiques, 1978.

³ GENICOT L.-F., L'église Saint-Martin, dans TIRTIAUX B., *Parole de pierres, pièce imaginée pour les XXXI^e Fêtes de la Saint-Martin*, Beauvechain, Editions Historiques, 1996, pp. 75-84.

⁴ BERTRAND Th., DOPERÉ F., LÉONARD V., MALOENS D., & PIRON G., *L'église Saint-Martin de Tourinnes-la-Grosse. Restauration et conservation (1930-2010)*, Beauvechain, Nauwelaerts Editions Historiques, 2010.

⁵ BERTRAND M. [Service MMC], *Un retour aux sources pour l'église Saint-Martin*, dans *Beauvechain* (Bulletin communal d'information trimestriel), n°21, Juin 2018, p.9.

¹ En Histoire ou en Archéologie et Histoire de l'Art, il s'agit de la méthodologie qui regroupe tous les outils intellectuels, tous les procédés et plus généralement toutes les démarches qui favorisent la découverte et/ou la compréhension d'un événement passé.

UNE ENCLAVE DE LA PRINCIPAUTÉ DE LIÈGE EN TERRE DE BRABANT



Tourinnes est probablement d'origine fort ancienne. Le village se voit déjà désigné sous cette appellation la première fois en 1159. On utilise aussi le toponyme flamand *Dorne* (1315) ou encore *Doern* (1694) qui peut se traduire en français par « épine »⁶. Le village de Tourinnes, longtemps étroitement associé à celui de Beauvechain, a une histoire multiséculaire mais c'est certainement le fait de son enclavement liégeois en territoire de Brabant qui en forgera la singularité. Pour comprendre cet attachement à Liège il faut remonter au partage de l'empire de Charlemagne (771-814), lors du traité de Verdun en 843.

Ce vaste territoire est alors réparti entre ses trois petits-fils. Louis le Germanique (806ca-876) reçoit

l'Allemagne au-delà du Rhin, Charles le Chauve (823-877) prend possession de la France et de la Flandre jusqu'à l'Escaut. Enfin, la zone dans laquelle se situe Tourinnes est dévolue à Lothaire 1^{er} (795-855) et se concentre entre le Rhin, l'Escaut et le Rhône. À la mort de Lothaire 1^{er}, son domaine est partagé entre ses trois fils. Tourinnes dépend alors de Lothaire II (835ca-869) mais comme ce dernier meurt sans successeur ses possessions vont à nouveau se répartir entre ses oncles, Charles le Chauve et Louis le Germanique qui n'auront de cesse de se les disputer.

Cette période de désordre sera mise à profit par les Normands (les Vikings) pour envahir notre territoire en commençant par la Flandre et le Hainaut avant

de passer par le Brabant et le nord de la France. Si l'impact de ces invasions semble avoir été souvent exagéré, il n'en reste pas moins que nombre de villages sont pillés et incendiés. Il semble bien que les antiques églises de Beauvechain et de Tourinnes, édifiées dans le sillage de l'expansion religieuse qui concerne notre région à partir du 7^e siècle aient été détruites dans ce contexte-là.

Entre la seconde moitié du 9^e siècle et l'an mille, la période est tellement troublée que l'autorité supérieure est systématiquement remise en cause. Les nobles - tous descendants des anciens comtes qui avaient formé l'armature du gouvernement sous Charlemagne - vont chacun dans leur région d'influence, affermir leur autorité et tailler leur domaine. Si l'histoire de cette période n'a retenu pour Tourinnes et Beauvechain ni de seigneurs ni de châteaux, il semble bien que ces terres aient été comprises dans ce qu'il est convenu d'appeler le Comté de Brugeron (le *Brunengerunz*). Peu de choses sont connues sur ce domaine, désigné aussi comme le Comté de Hoegaarden et même parfois Comté de Tourinnes. Seule son étendue est décrite

au 13^e siècle par le moine Gilles d'Orval⁷. Au 10^e siècle, il était sis entre la Dyle et la Gette. Sa limite nord était signalée par Heverlee et sa frontière sud, moins nette, intégrait d'ouest en est les villages d'Archennes, Chaumont, Huppaye et Orp.

La dernière comtesse du Brugeron n'est autre que Alpaïde (ou Alpayde) qui fit don de ses terres de Tourinnes au chapitre de Saint-Paul, à Liège, après sa fondation par l'évêque Éracle en 965. En tant que biens d'église, Tourinnes et Beauvechain bénéficient d'une protection particulière et ne risquent plus d'être annexés par des comtes voisins, sur le territoire du Brabant. De plus, peu avant 987, Alpaïde remet entre les mains de son suzerain, Otton III, l'entièreté de son Comté de Brugeron, et, c'est à cette date qu'il le cède à son tour au premier prince-évêque de Liège, Notger (930-1008). À partir de ce moment Tourinnes et Beauvechain, sont soumis à l'évêché de Liège qui y exerce les droits de souveraineté et de justice à tous les degrés. Cet attachement à la principauté de Liège sera pratiquement continu jusqu'en 1794, année qui marque le début du Régime français et la mort de l'enclave.

⁶ TARLIER J. et WAUTERS A., *Géographie et histoire des communes belges. Province de Brabant, cantons de Jodoigne et Tirlemont*, Bruxelles, 1872, p.177.

⁷ MOULAERT P.B.C.B., *Essai sur le comté de Brunengeruz, appelé par les historiens modernes Comté de Brugeron*, dans *Compte-rendu des séances de la Commission royale d'histoire. Deuxième Série, tome 10*, 1858, pp. 165-195.

LA COMTESSE ALPAÏDE

La biographie d'Alpaïde est encore à faire. Faute d'autres documents, c'est la chronique de l'Abbaye de Waulsort écrite en 1017 par le moine Gonzon qui nous informe le mieux sur elle⁸. Dénommée comtesse de Hoegaarden, elle est la dernière comtesse de Brugeron. Elle est originaire de la Hesbaye et y possédait de nombreux biens. Ses ancêtres sont méconnus mais Joseph Schayes suppose qu'elle devait être de très noble origine. Léon Vanderkindere (1842-1906), historien et médiéviste, suggère qu'elle devait appartenir à la lignée de Charlemagne. Il étaye cette hypothèse par le fait qu'elle serait née entre 910 et 920 de l'union entre le comte Erlebaldus et une des filles naturelles de Charles le Simple (879-929) – nommée également Alpaïde – dont il est le vassal.

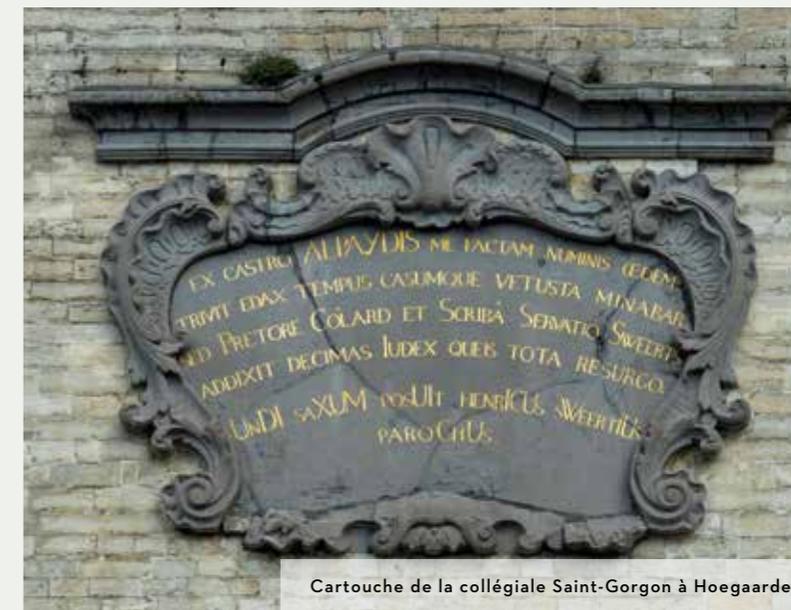
Son statut de riche alleutière – propriétaire d'un alleu* – devait revêtir une importance certaine car elle épouse en premières noces Godefroid de Rumigny, duc de Lothier et comte de Hainaut. Godefroid n'était rien moins que le représentant de l'empereur dans nos provinces jusqu'à sa mort en 964. Alpaïde épouse ensuite en second mariage le comte de Florennes, Eilbert, lui-même veuf et sans héritier. Avec Alpaïde, il fonde l'abbaye de Hastière qui unira sa destinée à celle de Waulsort fondée auparavant avec sa première épouse. Il meurt en 977 en ayant légué la seigneurie de Florennes aux enfants d'Alpaïde.

Elle souhaite donner des avantages à l'abbaye et lui lègue petit à petit une grande part de ses biens. Grand Rosière en 981, et au même moment des terres à Nodebais sur lesquelles l'abbaye construit une église et y conserve des droits jusqu'à la fin du 18^e siècle. Elle légua encore des biens à Chapelle-

⁸ SCHAYES J., *Tourinnes Beauvechain, terres d'enclave de la principauté de Liège*, Beauvechain, Editions Historiques, 1978, p.44.

Saint-Laurent – dont le domaine et la ferme de la Chise – à Biez et à Chaumont. Elle fait également don de son alleu de Jodoigne, qui devint par la suite la paroisse Saint-Lambert, et de son alleu de Tourinnes – avec sans doute Beauvechain (?) qui passa ensuite à l'abbaye de Gembloux – au chapitre de Saint-Paul à Liège qui en jouira jusqu'en 1794⁹.

La chronique de Gonzon nous apprend également que vers 983 elle vit dans son château de Hoegaarden, lieu vraisemblable de sa naissance, et qu'elle le convertit en une collégiale dédiée à saint Gorgon pour laquelle elle institua un chapitre de douze chanoines¹⁰. Si elle revient sur ses terres à cette époque c'est parce que le Comté est menacé par Lambert le Barbu (950-1015), comte de Louvain dont le territoire borde le Brugeron. Très âgée et ne voulant pas voir son patrimoine tomber aux mains de ses ennemis, elle cède donc la totalité du Brugeron à Otton III, peu avant 987. Elle se retire ensuite à Liège où elle décèdera à la fin du 10^e siècle. Elle aurait été inhumée dans la salle du chapitre de la collégiale Saint-Paul, devenue cathédrale à partir du 19^e siècle.



Cartouche de la collégiale Saint-Gorgon à Hoegaarden

⁹ SCHAYES J., *Sentiers de l'histoire à Beauvechain et environs*, Beauvechain, Nauwelaerts, 1975, p. 108.

¹⁰ Une pierre funéraire avec une inscription latine qui se voyait encore au 18^e siècle dans la salle de l'assemblée du chapitre de Saint-Paul et retranscrite ultérieurement confirmait cette information. Une partie de ces renseignements ont été inscrits sur le cartouche, dédié et millésimé par chronogramme, timbré sur la façade occidentale de la tour de l'actuelle église Saint-Gorgon, rebâtie en 1744 : «EX CASTRO ALPAYDIS ME FACTAM NUMINIS CEDEM / TRIVIT EDAX TEMPUS CASUMQUE VETUSTA MINABAR / SED PRETORE COLARD ET SCRIBA SERVATIO SWEERTS / ADDIXIT DECIMAS IUDEX QUEIS TOTA RESURGO / FUNDI SAXUM POSUIT HENRICUS SWEERTIUS PAROCHUS».

Deux enclaves et deux expressions de la civilisation mosane

Comme développé ci-dessus, les terres de Tourinnes-Beauvechain sont de tradition carolingienne mais dès la fin du 10^e siècle elles sont aussi des enclaves de la principauté de Liège en terre de Brabant. Malgré leur localisation en apparence bien à l'écart du sillon de la Meuse, leur statut d'enclave en fera des lieux d'expression de la « civilisation » dite mosane. Le pourtour et l'identité de cette civilisation et de son art ont été mis en question, définis avec précision et force détails dans *L'art mosan. Liège et son pays à l'époque romane du XI^e au XIII^e siècle*, édité en 2007 sous la direction de Benoît Van Den Bossche et de Jacques Barlet. Nous nous limiterons donc à rappeler qu'elle s'est structurée, comme son nom l'indique, autour de la vallée de la Meuse et que les spécialistes la font débiter conventionnellement avec l'épiscopat de Notger en 972 pour se diluer ensuite progressivement, en même temps que l'âge roman aux prémices du 13^e siècle.

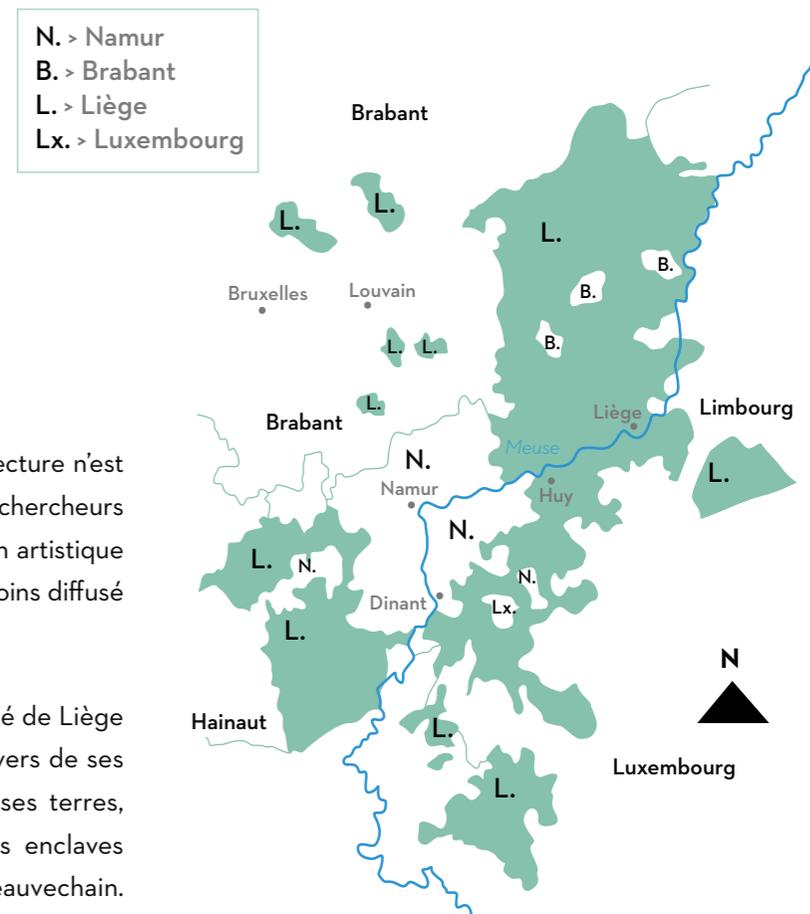
La civilisation mosane se calque peu ou prou sur le territoire de la principauté de Liège et sur son développement.

Les lendemains des incursions normandes seront rapidement aussi prospères que ne l'a été la période carolingienne. L'Empire ottonien d'Allemagne va consolider les conditions d'un épanouissement culturel de son empire - profitant de la richesse ambiante et de l'accroissement démographique - et de la toute récente principauté liégeoise qui lui est fidèle. Cette principauté va jouer un rôle prépondérant dans la destinée de cette « expansion » de l'art mosan. Il ne faut pas perdre de vue qu'aux 12^e et 13^e siècles, le diocèse de Liège ne concerne pas moins des trois quarts de la Wallonie actuelle et débordé bien au-delà de nos frontières, aux Pays-Bas et en Allemagne. Le terme « mosan » couvre donc une réalité culturelle bien plus large que ce que sa dénomination ne le ferait croire.

De la production artistique issue de la civilisation mosane est souvent et d'abord retenue, non sans raison, celle qui concerne l'orfèvrerie, les émaux, les ouvrages de fonderie et les manuscrits enluminés qui en feront effectivement la

réputation entre le 11^e et le 13^e siècle. L'architecture n'est pourtant pas en reste même si l'intérêt des chercheurs envers ce pan moins référencé de l'expression artistique mosane est plus récent, et par là, peut-être moins diffusé dans le grand public.

Il semble bien que la volonté de la principauté de Liège d'affirmer sa présence et son autorité au travers de ses arts se soit exprimée jusqu'aux confins de ses terres, voire au-delà, jusqu'au cœur de ses petites enclaves que sont les terres isolées de Tourinnes-Beauvechain. En effet, deux témoins de la civilisation mosane à l'époque romane y subsistent et conservent encore la capacité de nous émouvoir. Il s'agit de l'église Saint-Martin de Tourinnes et des fonts baptismaux de Beauvechain, redécouverts par hasard et à l'excellence d'exécution unanimement reconnue.



Les principautés mosanes au 14^e siècle



Fonts baptismaux, détail, 1972 © IRPA

Les fonts baptismaux de Beauvechain

Dans les premiers siècles du christianisme, le baptême des adultes se faisait par immersion, dans un cours d'eau d'abord, dans une cuve ensuite, appelée cuve baptismale. Cette cuve était située dans un édifice (le baptistère) souvent séparé de l'église. Par la suite – depuis le capitulaire de 789 – ce sont des enfants que l'on baptise, plutôt par aspersion que par immersion. Cela se fait alors dans ce qu'il est convenu d'appeler des fonts¹¹ baptismaux, une cuve plus légère et plus pratique, située à l'intérieur d'une église et qui sert à recevoir l'eau du baptême¹².

Les fonts de Beauvechain sont très anciens, ils remontent sans doute aux environs de 1150. Ils ont été taillés dans une pierre très dense. Il s'agit plus que probablement d'un calcaire qui provient de la région de Dinant, en bord de Meuse, qui fait partie de la famille dite «des marbres noirs», du fait de sa couleur très sombre et de sa capacité à se laisser polir.

Tous les spécialistes en la matière se rejoignent pour dire que cette œuvre provient d'un atelier très productif de l'Entre-Sambre-et-Meuse. Sa structure, la manière dont les visages sont taillés, la finesse et le soin donnés aux détails du décor en font un des exemples le plus remarquable au sein de l'atelier dont il provient. La renommée de ces fonts à quatre têtes est telle que toutes les œuvres qui appartiennent à cette famille seront regroupées sous l'appellation de «filiation de Beauvechain»¹³.

À l'origine ils ont dû être placés dans l'ancienne église de Beauvechain. Mais un jour, pour une raison encore inconnue, ils ont été dispersés dans le jardin de l'actuelle cure. Oubliés jusqu'en 1875, ils sont retrouvés par hasard, brisés en leur milieu. Leur qualité est telle qu'ils sont rapidement restaurés et replacés dans la nouvelle église.

¹¹ Le mot *fonts* nous vient du latin *fons, fontis*, source, qui a également donné *fontaine*.

¹² LHEURE M., *Le transept de la Rome antique à Vatican II. Architecture et liturgie*, Mercuès, Diffusion Picard, 2007, pp. 27-28.

¹³ Pour de plus amples informations, se référer à : GHISLAIN J.-CL., *Les fonts baptismaux romans en pierre bleue des ateliers du Namurois* (ca. 1150-1175), Namur, Province de Namur, 2009 ; BERTRAND M., BERTRAND Th.(*), DECONINCK M., *Le patrimoine de Beauvechain*, Coll. Carnets du Patrimoine, 97, 2012, pp. 57-59 et BERTRAND M., BERTRAND Th., PIRON G. et WYNANTS P., *Jubilé de l'église Saint-Sulpice de Beauvechain*, Beauvechain, Nauwelaerts Editions Historiques, 2010, pp. 23-30.

L'église de Tourinnes

L'église Saint-Martin fait partie du corpus d'églises romanes qui appartiennent au groupe mosan, largement étudié par le professeur Luc-Francis Genicot dans le cadre de sa thèse de doctorat sur les églises mosanes du 11^e siècle, qui sera partiellement publiée en 1970 et 1972¹⁴. Son implantation dans le site, son plan et ses volumes, la nature de sa tour, la physionomie de ses murs intérieurs et extérieurs s'avèrent caractéristiques de cette famille. De plus, comme nous le verrons plus en détail ci-après, il semble que son vaisseau* figure parmi les plus anciens témoignages de cette architecture mosane, encore en

gestation durant la seconde moitié du 10^e siècle. Il s'agit donc d'un exemple précieux d'édifice où se mêlent les héritages carolingiens et les ébauches de l'architecture mosane dont les formules qui le définiront seront en application durant un siècle au moins. La présence de cette église, expression de la principauté de Liège en terre de Brabant, n'est pas anodine puisque, comme Luc-Francis Genicot se plaisait à le répéter : *L'art de construire, c'est la volonté d'une époque traduite en espace* (Ludwig Mies van der Rohe, 1923).

¹⁴ GENICOT L.-F., *Les églises romanes du Pays mosan. Témoignage sur un passé*, Celles, 1970 ; GENICOT L.-F., *Les églises mosanes du XI^e siècle*, Louvain, UCL, Recueil de travaux d'histoire et de philologie 4.48, 1972, p. 261, 317 et 324.





Spectacle collectif
lors des Fêtes de la Saint-Martin



Le clair-étage

ANALYSE ARCHITECTURALE

Le site

Contrairement aux croyances naguère répandues et qui refont parfois surface au gré de l'imagination de quelques auteurs farfelus, l'emplacement d'une église ne dépend pas d'un signe prodigieux ou d'une absence de choix. Il est parfaitement admis aujourd'hui que *site* et *silhouette* d'un bâtiment sont caractéristiques et ne sont jamais le fruit du hasard. L'emplacement d'un pareil édifice est retenu d'abord et avant tout pour des raisons concrètes dont la nature est très variable mais qui ont en commun un attachement viscéral aux sites très anciennement occupés.

C'est assurément le cas pour la situation de l'église de Tourinnes, sur un des points les plus hauts de la localité, en accord avec la vieille habitude qu'ont les êtres humains d'implanter leur lieu de culte et d'inhumation sur un sommet, entre ciel et terre. Accrochée à la colline, elle commande le village qu'elle chapeaute comme pour mieux souligner sa fonction primordiale. Ce devait être encore plus évident au Moyen Âge, lorsque l'église jouait un rôle essentiel dans la vie communautaire. Son impact visuel était important et a dû constituer un point de référence privilégié. N'oublions pas qu'elle a été construite par et pour un groupe organisé, au cœur d'un village dont elle est devenue une sorte de symbole.

Le sanctuaire Saint-Martin est immédiatement entouré de son cimetière, clos par un mur ininterrompu jusqu'à la hauteur du large perron grillagé qui permet l'accès à l'église au départ de la rue de la Bruyère Saint-Martin. Cette dernière serpente du lit de la Néthen jusqu'à celui du Mille, en passant par la place Saint-Martin.

La place est signalée par une pompe néoclassique, millésimée «1861» et ombragée par un jeune tilleul à larges feuilles venu prendre la relève d'un marronnier séculaire, dont l'état de santé a contraint à son remplacement en 2007. Autour de la place, parmi un bâti serré de qualité variable, se dressent quelques bâtiments distincts qui créent avec l'église un espace significatif et harmonieux. Ils se concentrent tous en face et au nord de l'église. Il s'agit, de l'ouest vers l'est, d'une habitation millésimée «1798», de l'école communale au noyau néoclassique, du vaste presbytère - dont l'origine est sans doute celle d'un manoir avant d'avoir été une ferme - et de l'ancienne Vicairie, tous deux du 18^e siècle également.

¹⁵ Un large périmètre autour de l'église est, depuis le 6 avril 2020, protégé par une zone de protection. L'objectif de l'établissement d'un tel périmètre est de créer une zone tampon qui préserve l'environnement visuel d'un bien classé. Pour plus d'information voir : BERTRAND M. [Service MMC], *Une zone de protection pour l'église Saint-Martin de Tourinnes-la-Grosse, dans Beauvechain* (Bulletin communal d'information trimestriel), n°29, juillet 2020, p.7.



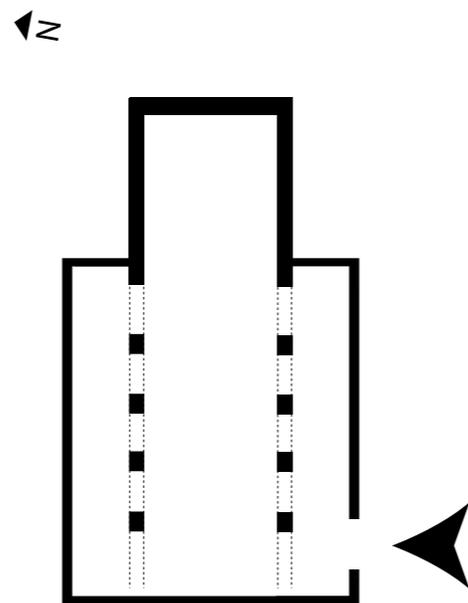
Rampe d'accès,
tête de loup

Un vaisseau préroman

Comme évoqué plus haut, il est très vraisemblable qu'une église existait déjà à Tourinnes bien avant l'an mille. Cette dernière a disparu dans le sillage des incursions normandes. Elle a certainement été reconstruite peu après 965, lorsque l'église est donnée par la « comtesse » Alpaïde de Hoegaarden au nouveau chapitre de Saint-Paul à Liège. Ce sont les nefs qui subsistent partiellement de cette période reculée. C'est donc sans risque que l'on peut affirmer que cette partie fait de Tourinnes l'un des plus anciens témoins *in situ* d'architecture religieuse dans nos régions.

Au 10^e siècle, l'église présentait un vaisseau de trois nefs, rythmées par cinq travées*, et un profond chœur fermé par un chevet* plat - repéré lors des fouilles réalisées en 1961 - qui se positionnait à l'entrée de l'abside* actuelle. Ce plan primitif illustre les deux cellules fonctionnelles de base d'un édifice cultuel. Le chœur est réservé au desservant et la nef est destinée aux fidèles. Ce modèle originel est en soi suffisant et bon nombre d'églises s'en contenteront jusqu'au 18^e siècle.

L'espace intérieur qu'offraient la nef et ses collatéraux* était donc sensiblement le même qu'aujourd'hui. Le plafond en bois de la nef centrale était porté par des arcades qui reposaient sur des piliers-murs. Entre les deux, de petites fenêtres - plus étroites qu'aujourd'hui car elles ont été agrandies au niveau de leurs embrasures*, sans doute au 12^e ou au 13^e siècle - éclairaient faiblement les parties hautes. Les collatéraux - rebâti au 17^e siècle sur les bases antérieures - étaient sans doute couverts de même et percés par d'aussi petits jours. L'ensemble du vaisseau était donc mal éclairé. Cette pénombre n'est pas à comprendre comme une aide au recueillement, théorie si chère aux romantiques, mais plutôt la conséquence d'une technique locale encore peu sûre d'elle, prudente et respectueuse de la solidité des murs.



Plan de l'état présumé à l'époque préromane

Vue depuis le nord-ouest

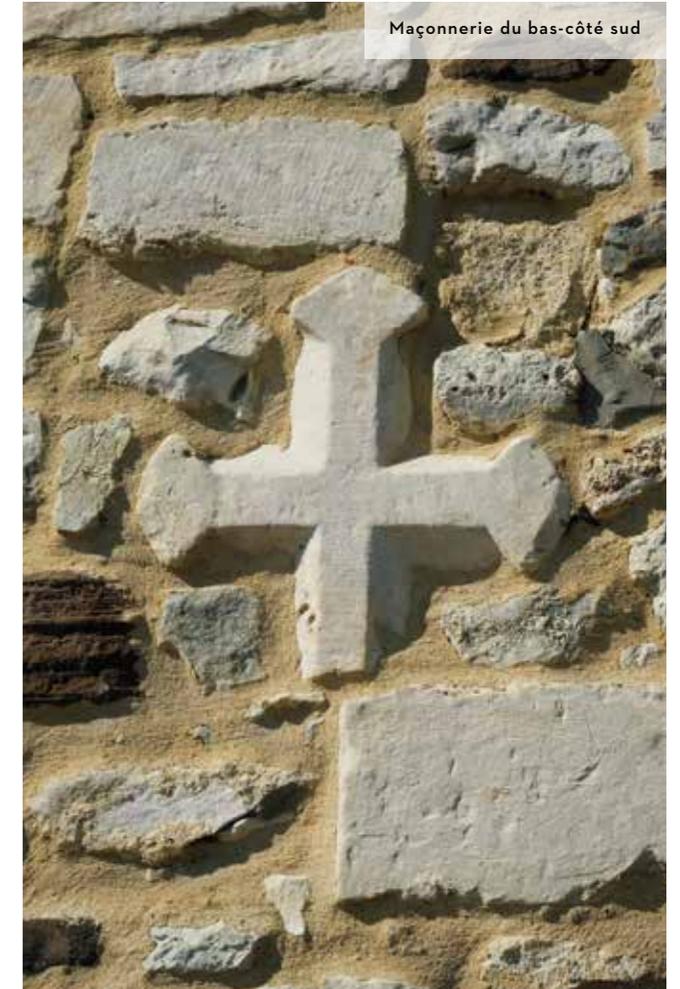




Élévation nord,
détail, 1953 © IRPA

Le chœur primitif reste mal connu mais il devait s'étendre du début de l'abside jusqu'à la première travée de la nef, englobant les bras du pseudo-transept* actuel.

Ce sont donc bien les nefs - et la principale en particulier - qui constituent un document archéologique et monumental très intéressant. Avec celles de Lobbes et de Waha (avant 1050) elles compteraient parmi les plus anciennes du vieux territoire mosan¹⁶. Plusieurs arguments militent en faveur de leur datation à la période postcarolingienne, dans le courant du 10^e siècle. Les murs longitudinaux sont talutés* sur leurs deux faces ; leur assiette est donc plus large que leur couronnement et ce dans le but d'éviter les dévers. La maçonnerie - rendue visible lors du décapage opéré en 1930-1931 - est mise en œuvre avec des moellons calcaires brut de carrière et de petit calibre (typique de la période préromane et en accord avec les caractéristiques intrinsèques à la pierre de Gobertange). Les percements des baies* sont, à l'origine, réalisés avec circonspection. Les piliers qui rythment les travées sont massifs et puissants. Ce sont de véritables piliers-murs qui donnent l'impression que la paroi a été creusée au lieu d'être portée par des supports verticaux. Les arcades sont peu larges et trapues. Leur courbure est irrégulière voire hésitante. Les arcs* sont dépourvus de clé* triangulaire, toujours



Maçonnerie du bas-côté sud

présente dans les constructions médiévales dès le 11^e siècle. La retombée des arcs ne s'opère pas encore sur des impostes* mais bien sur le sommet des piliers leur donnant cette forme singulière d'arc outrepassé (proche du fer à cheval).

¹⁶ GENICOT L.-F., *L'église Saint-Martin*, dans TIRTIAUX B., *Parole de pierres, pièce imaginée pour les XXX^e Fêtes de la Saint-Martin*, Beauvechain, Editions Historiques, 1996, p. 77.

Arcades, détail



Il s'agit là simplement de la conséquence d'un procédé technique qui ignorait encore le raccord subtil de l'imposte, obligeant à établir le coffrage en bois de l'arc sur le bord des piliers. De ce fait, lors de l'exécution de l'arcade en pierre, l'espace laissé après l'enlèvement du cintrage en bois était grossièrement rattrapé par un bourrage lissé d'enduit. Cette absence d'imposte ne se rencontre plus dans les nefs édifiées dans la région d'influence mosane à partir du 11^e siècle.

Enfin le canon des proportions mis en œuvre dans le vaisseau central est fort « carré ». Le rapport entre la hauteur et la largeur de la nef centrale est de 1 à 1,5. Ce type de rapport trapu nous vient d'un système préconisé par le théoricien du 1^{er} siècle de notre ère, Vitruve, qui va codifier les règles de l'architecture de la Rome impériale. Son traité fera encore école durant le haut Moyen Âge et sous les Carolingiens fortement inspirés par l'Antiquité, puis il tombera en désuétude à partir du 10^e ou 11^e siècle, pour ne réapparaître que durant le *Quattrocento*¹⁷. Cette proportion vitruvienne plaide également pour une datation à l'époque préromane de tout le noyau central de la bâtisse actuelle.

Les murs des collatéraux et leurs grandes fenêtres sont le fruit d'une reconstruction étalée sur plusieurs phases durant le 17^e siècle et débutée après un sinistre, vers 1640, qui vit une partie du bâtiment disparaître dans un incendie. Si leur plan au sol et une portion de leur partie basse du 10^e siècle sont conservés, la porte qui

¹⁷ Mot désignant le 15^e siècle (années [mille] quatre cent et suivantes) et qui désigne le mouvement littéraire et artistique italien de ce siècle, connu comme une des périodes phares de la Renaissance.

Céramique de Max van der Linden



perçait coutumièrement l'extrémité ouest du bas-côté* méridional* a disparu pour se positionner, plus tard, dans l'axe de la tour.

Avec ses trois nefs et son chœur, l'église Saint-Martin atteignait des mesures respectables d'environ 27 sur 17 mètres hors-tout. Une envergure pareille n'était pas courante à l'époque préromane et reste intrigante aujourd'hui pour pareil endroit, au sein d'un « petit » village hesbignon. Le fait qu'elle ait été une église-mère¹⁸, lui conférant une situation ecclésiastique particulière, ne suffit pas à expliquer de manière satisfaisante son ampleur et son développement, encore plus accru aux 12^e et 13^e siècles, avec l'adjonction de sa tour d'une part et d'une zone orientale d'autre part, dotée en sus d'un faux transept* en totale inadéquation avec le statut paroissial d'une église rurale à l'époque médiévale.

Une piste d'explication peut être trouvée dans sa situation politique particulière, illustrée par une présence forte au sein de l'enclave liégeoise en terre brabançonne. Une autre hypothèse, qui peut coexister avec la première, serait celle de l'effet d'une sollicitude particulière. En effet, Alpaïde ne s'est pas contentée de faire don de *l'eccllesia de Tornines* au chapitre de Saint-Paul à Liège, elle y a aussi créé un *obiit*¹⁹ pour elle et son

¹⁸ L'église Saint-Martin de Tourinnes avait sous elle un grand nombre de quarte-chapelles dont celles de Weert-Saint-Georges, Néthen, Hamme, Archennes, Bossut et Nodebais. Il est vraisemblable qu'il en ait été de même pour l'église de Beauvechain.

¹⁹ Un *obiit* est une messe donnée en l'honneur de l'anniversaire d'un décès. Alpaïde en a instauré une à Tourinnes, pour elle et son premier mari. Des documents d'archives qui relèvent tous les anniversaires entre 1356 et 1405 en feraient encore écho et désignent Alpaïde comme *Alpaidis comitessa*. Cette messe avait lieu chaque année, le 1^{er} février. Il est amusant que le hasard du calendrier ait fait débiter les festivités du « Millénaire » à cette même date, sous le titre de « Fête de la lumière ».

mari. Il ne faut pas oublier qu'elle dota déjà richement la collégiale Saint-Gorgon à Hoegaarden de pas moins de douze chanoines. Le fait qu'elle établisse un *obiit* à Tourinnes oblige *de facto* la présence d'un autel dédié. Quel rôle avait donc Tourinnes sur les terres d'Alpaïde pour être le lieu de pareille dévotion ?



Grille d'entrée du cimetière



Fonts baptismaux de Tourinnes, détail

Une étude historique plus approfondie éclaircira peut-être cette zone d'ombre mais il n'est pas interdit d'imaginer que, très tôt, l'église et ses dimensions hors normes, répondaient à une nécessité liturgique que nous aborderons avec plus de détails lorsqu'il sera question de la zone orientale transformée au 13^e siècle.



Vue axiale vers le chœur

UNE ÉGLISE AU MOYEN ÂGE

Le mot «église» se définit aujourd'hui, d'abord et avant tout, comme un édifice cultuel utilisé par les diverses confessions chrétiennes, ou plus simplement, un édifice où les chrétiens célèbrent leur culte.

À l'origine, soit dès après l'Édit de Tolérance promulgué par l'empereur romain Constantin en 313, ce lieu de culte chrétien est considéré comme un lieu de rassemblement de la communauté, un espace de prière mais aussi un lieu d'enseignement. En 316, Eusèbe de Césarée (265ca-339), considéré comme le «père de l'histoire ecclésiastique» inaugure l'antique basilique de Tyr (au Liban actuel). Lors de son discours il la désigne déjà comme «la maison de Dieu sur la terre». Au début du 5^e siècle, les églises sont des espaces spéciaux, où la protection de Dieu se manifeste d'une manière particulière. La population peut y recevoir le «droit d'asile» et par là, se soustraire à la juridiction des hommes.

Durant le même siècle plusieurs lois apportent une notion complémentaire qui vient préciser cette faculté du droit d'asile qu'ont les églises. Le vocabulaire employé est emprunté aux lois romaines sur les espaces sacrés. À partir de ce moment-là, l'église est définie comme un lieu de culte mais aussi comme un espace sacré conformément au droit romain traditionnel tel qu'il s'appliquait aux temples dédiés jusqu'alors au culte civique²⁰.

²⁰ L'évolution des lieux de culte chrétiens et la reconnaissance de leur caractère sacré durant l'Antiquité romaine est minutieusement analysée dans : SOTINEL C., *Les lieux de culte chrétiens et le sacré dans l'Antiquité tardive*, dans *Revue de l'histoire des religions*, 4, 2005, pp. 411-434.

C'EST QUOI ?

Au Moyen Âge, l'église est donc un lieu de rassemblement et de Foi, intimement lié à l'existence humaine et ce, de la naissance jusqu'à la mort. C'est aussi un lieu générateur d'identité pour les habitants qui la côtoient. Ne parle-t-on pas de l'esprit de clocher ?

Vue au départ
du calvaire



À partir du 10^e siècle, les lieux de culte vont progressivement être renouvelés en matériaux plus pérennes. Ils seront alors le lieu privilégié autour duquel vont s'organiser les premiers cimetières paroissiaux, pour assurer le salut du défunt, au plus près de la « maison de Dieu » qui l'a vu naître et grandir.

Bien souvent il s'agira du seul édifice en pierre au cœur des villages ou des quartiers. En effet, en accord avec les réflexes humains d'économie d'échelle et de survie, les églises ne seront pas uniquement dédiées au culte contrairement à ce que l'on pourrait penser. Car, si la tendance est à l'oubli, les églises ont toujours eu un usage mixte. Du fait de leur solidité et de leur emplacement, elles seront des lieux de refuge pour les habitants de la localité. Elles seront également des espaces de stockage de biens précieux tels que du mobilier, des chartes ou tout autre document officiel. Elles auront été également, lors de périodes troubles, les plus sûres des granges. Il est plus que probable qu'elles aient été aussi - en l'absence d'un château - le lieu de cérémonie ou de passage d'actes importants pour la seigneurie et la population locale. Il s'agissait de toute évidence de la salle de réunion privilégiée, qui a dû parfois tenir lieu de « maison de la culture » avant la lettre²².

Dans ce contexte, il n'est sans doute pas inutile de rappeler que les églises se sont inspirées, dès leur naissance, des basiliques romaines. Cette basilique antique - dénommée aussi *portica* - n'est rien d'autre que l'amplification et l'amélioration progressive de son modèle d'origine : le simple hall dont les portiques servaient à abriter la déambulation des habitants de la cité. Ensuite, la basilique se muera en un espace cloisonné pour accueillir des négociants,²¹ avant de devenir l'archétype des premières églises : un promenoir couvert et équipé de trois nefs.

²¹ Le mot « basilique » se traduit en allemand par *Marktbasilica*.

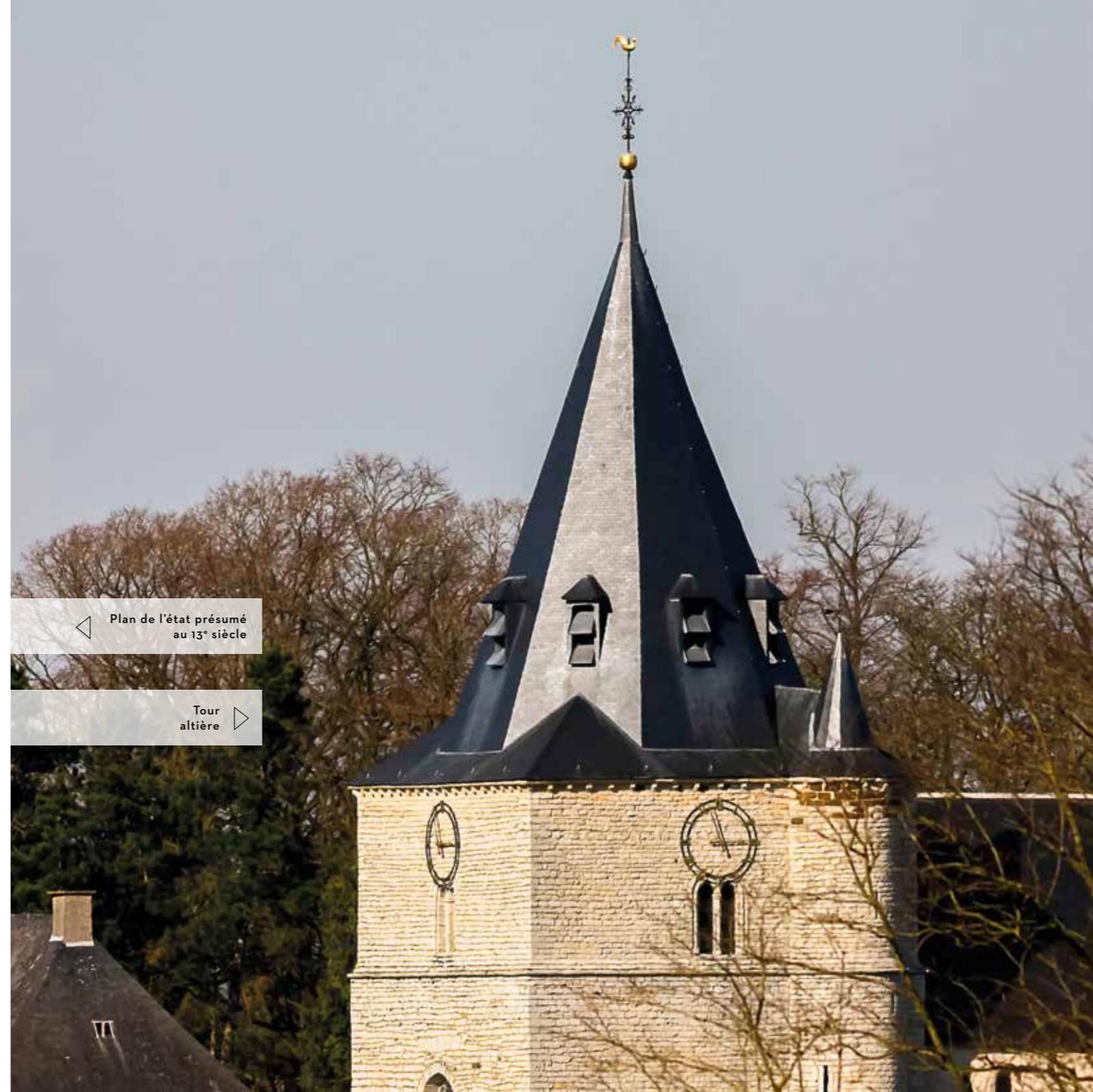
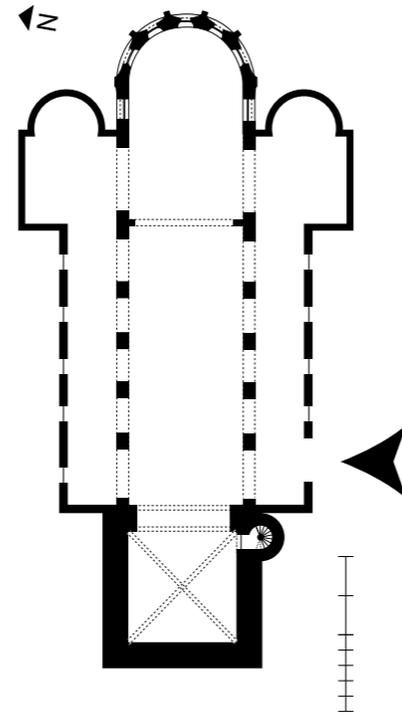
²² GENICOT L.-F., *op. cit.*, p. 79.



Une tour monumentale

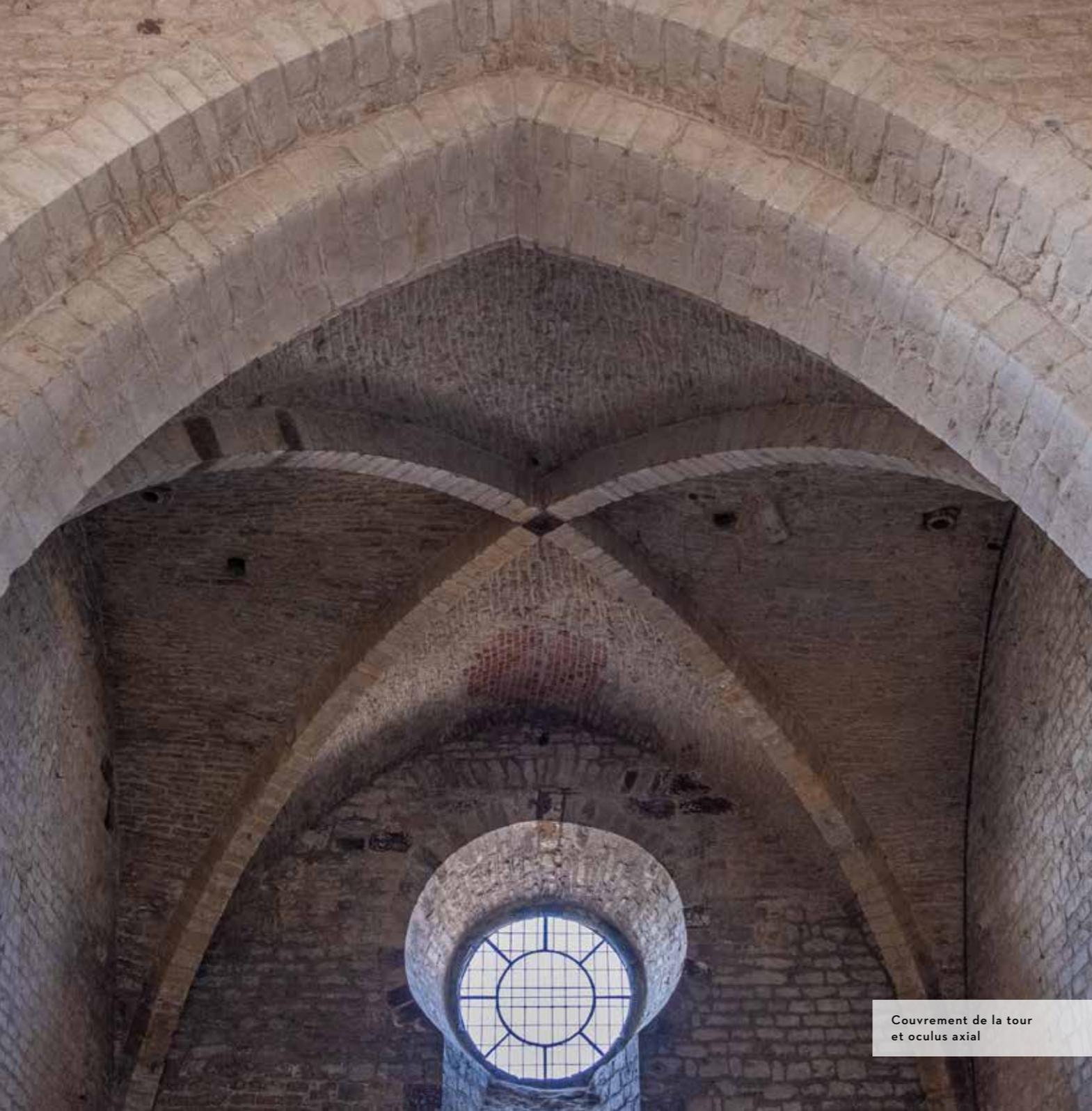
Entre les débuts de l'an 1000 et l'extrême fin du 12^e siècle, les archives sont absentes pour ce qui est de l'histoire de l'église Saint-Martin. En 1193 et 1199, une charte y signale, presque incidemment, l'existence d'un autel dédié à Notre-Dame. Soit peu de temps avant le moment où le bâtiment va subir de sérieux aménagements et vivre sa deuxième grande phase de transformation, qui n'entameront que très peu l'intégrité des nefs. Il s'agira, ni plus ni moins, de lui adjoindre la tour que l'on connaît aujourd'hui et une toute nouvelle zone orientale.

À cette époque, l'église ne possède pas de tour. Contrairement aux idées reçues - forgées par la présence quasi généralisée d'une tour sur les églises conservées aujourd'hui dans nos régions - la majorité des églises rurales n'en n'avaient nul besoin. D'une part, une pareille masse coûte trop cher, et, d'autre part les cloches à cette époque sont assez petites et légères. Un simple clocheton a dû largement suffire à Tourinnes comme c'est encore le cas aujourd'hui pour de nombreuses chapelles.



Plan de l'état présumé au 13^e siècle

Tour altièrè



Couvrement de la tour
et oculus axial



Tour, détail

La présence d'une tour occidentale, haute et originellement opaque, formant à l'échelle paroissiale une sorte d'avant-corps, est une caractéristique forte de l'architecture mosane. Par ailleurs, il est bien établi que la construction et l'entretien des tours d'église dans l'ancien diocèse de Liège est à la charge des paroissiens et donc des habitants, avec une part plus ou moins conséquente d'un éventuel seigneur s'il est existant. Alors pourquoi avoir consenti à de telles dépenses ?

En réalité on ne sait pas vraiment à qui attribuer la mise en chantier d'une œuvre aussi monumentale (115 m² hors-tout) à la charnière entre les 12 et 13^e siècles. Néanmoins,

elle exprime de la part de son (ses) commanditaire(s), un goût prononcé pour le prestige et un sentiment accru d'insécurité. Toute évolution significative dans l'architecture trahit des préoccupations nouvelles et représentatives de son temps. Il faut trouver le service que cette tour devait rendre à ses géniteurs pour en comprendre son origine.

Malgré l'époque, le gothique ne s'impose pas d'emblée partout avec la même force. Ici, la massive tour reste fidèle à la tradition romane, dans sa forme et sa conception²³. Ses murailles sont particulièrement solides, avec à leur base une épaisseur de 1,60-1,70

²³ BUYLE M., COOMANS Th., ESTHER J., GENICOT L.-F., *Architecture gothique en Belgique*, Bruxelles, Racine, 1997, p. 37.



Millésime
de la porte axiale

mètres. Le caractère conservateur de sa conception, son plan et son élévation ne sont pas sans rappeler la structure traditionnelle du donjon (tour d'habitation seigneuriale) érigé à la même époque²⁴. En effet, ce dernier adopte communément un plan rectangulaire et se développe sur trois niveaux (stockage au rez-de-chaussée, salle principale dévolue aux activités diurnes au premier étage et enfin, le dernier niveau réservé au couchage). La tour de Tourinnes n'a que deux niveaux sous toiture mais en réalité, les amorces d'une voûte d'ogives* comparable à celle qui couvre le rez-de-chaussée sont encore observables au premier étage. Trois niveaux étaient donc projetés mais n'ont jamais

vu le jour. La tour aurait dû faire deux bons mètres supplémentaires et coller encore plus près à ce qu'était alors l'habitat fortifié de l'aristocratie terrienne.

La principale singularité de cette tour réside en son premier étage, monté sur une massive voûte aux ogives carrées et accessible par l'escalier en vis de la tourelle sud. Il est généreusement percé par 3 baies géminées* assez richement moulurées et dont la composition indique bien qu'elles n'étaient pas prévues pour servir d'ouïes* ou d'abat-sons* de clocher. Ces ouvertures sont bel et bien des fenêtres conçues pour y faire pénétrer l'air et la lumière. De plus, ces baies sont équipées de

²⁴ GENICOT L.-F., *Beauvechain, Tourinnes-la-Grosse. L'église Saint-Martin*, dans MAQUET J., (dir), *Le patrimoine médiéval de Wallonie*, Namur, Institut du Patrimoine Wallon, 2005, pp. 155-156.

²⁵ C'est sur les arrêtes de ces coussièges que sont encore visibles des traces de ciselures au niveau de la palette de chaque moellon soigneusement assis et équarri. La largeur de cette ciselure est parfaitement compatible avec une datation du 13^e siècle.



Fenêtre
à coussièges

coussières*²⁵ et de crochets de suspension pour des volets internes qui évoquent sans ambiguïté possible un usage plus profane ou militaire. Si aucune trace de cheminée ou d'ancienne latrine* - indispensable pour une occupation durable - ne sont observables, il est évident que cet espace a eu un rôle parareligieux et civil. Sa plus probable utilité fût sans doute d'être un lieu de repli et de protection en cas de danger²⁶ ou une salle haute pour d'éventuelles rencontres et passations d'actes importants pour la seigneurie locale²⁷.

Bien entendu la tour ne possède plus sa coiffe d'origine. La flèche* actuelle, restaurée vers 2010, conserve une structure posée entre 1564 et 1570 par des charpentiers venus de Louvain. Un oculus* et un premier accès piéton sont aménagés dans l'axe durant la seconde moitié du 17^e siècle. Une porte d'entrée plus solennelle, millésimée 1746, perce pour de bon son rez-de-chaussée. Cet aménagement tardif abolit définitivement le caractère défensif de la tour tout en lui conservant sa force symbolique.

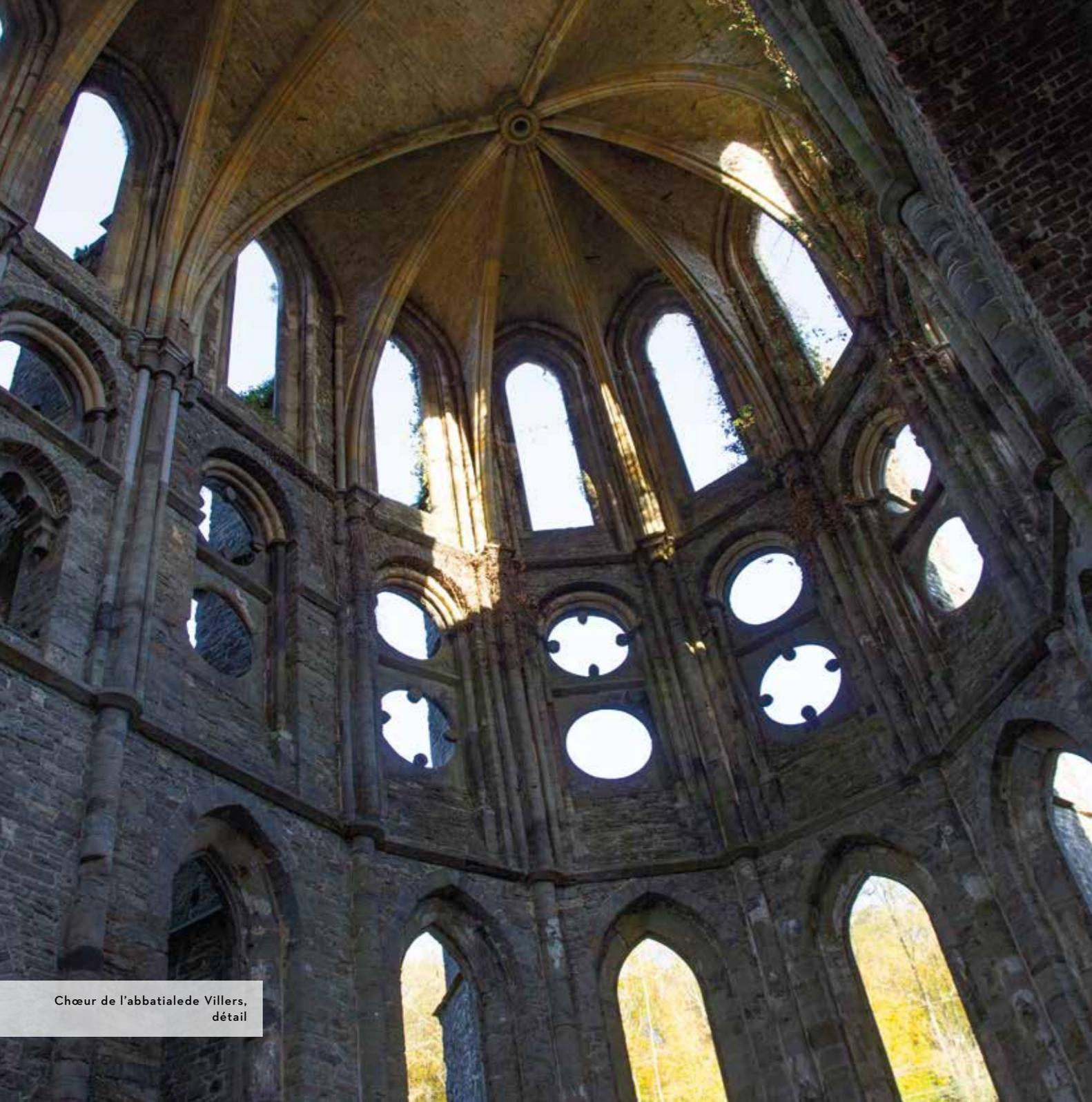


²⁶ Même dans les villes certaines tours d'église ont ajouté à leur fonction religieuse, celle de ponctuer les enceintes et d'être des lieux de contrôle. Les habitants de Ciney ont plusieurs fois cherché refuge dans la grosse tour de la collégiale aux 12^e et 13^e siècles, considérée comme l'endroit le plus sûr de la petite ville.

²⁷ GENICOT L.-F., *Les tours d'habitation seigneuriales du Moyen Âge en Wallonie. Analyse archéologique d'une typologie*, dans *Etudes et Documents, Monuments et Sites*, 9, Namur, DGATLP, Division du Patrimoine, 2002, p. 48, 119, 148 et 230.

Vue générale depuis le sud-est



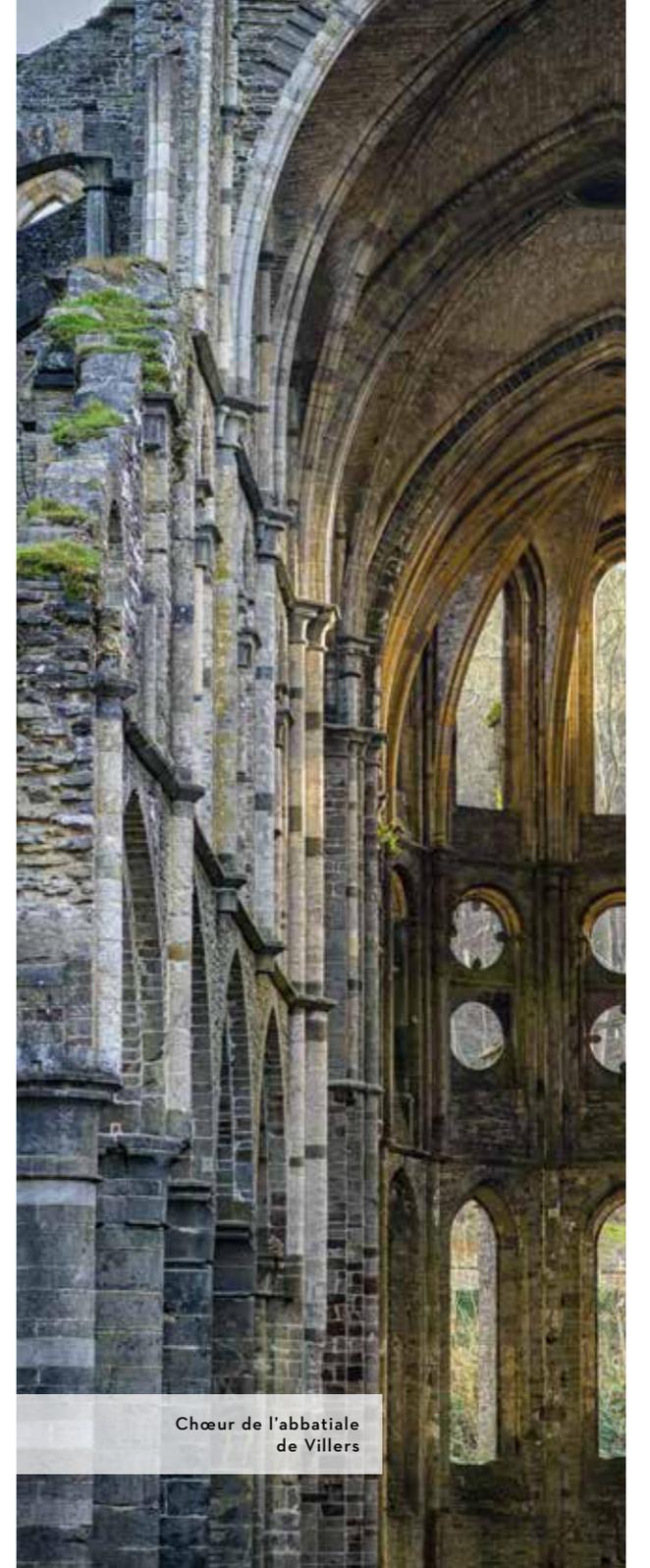


Chœur de l'abbatiale de Villers,
détail

Une zone orientale intrigante

Peu de temps après l'érection de la tour en façade, l'église Saint-Martin voit également sa zone orientale être entièrement renouvelée. Cette partie concerne le chœur mais aussi le faux transept qui devait le précéder. Il est vrai que l'antique chevet plat devait détonner face à la partie occidentale, toute neuve. En l'absence d'archives pour cette époque, c'est l'observation et les comparaisons qui permettent d'en déterminer la période de construction, soit un peu après 1250.

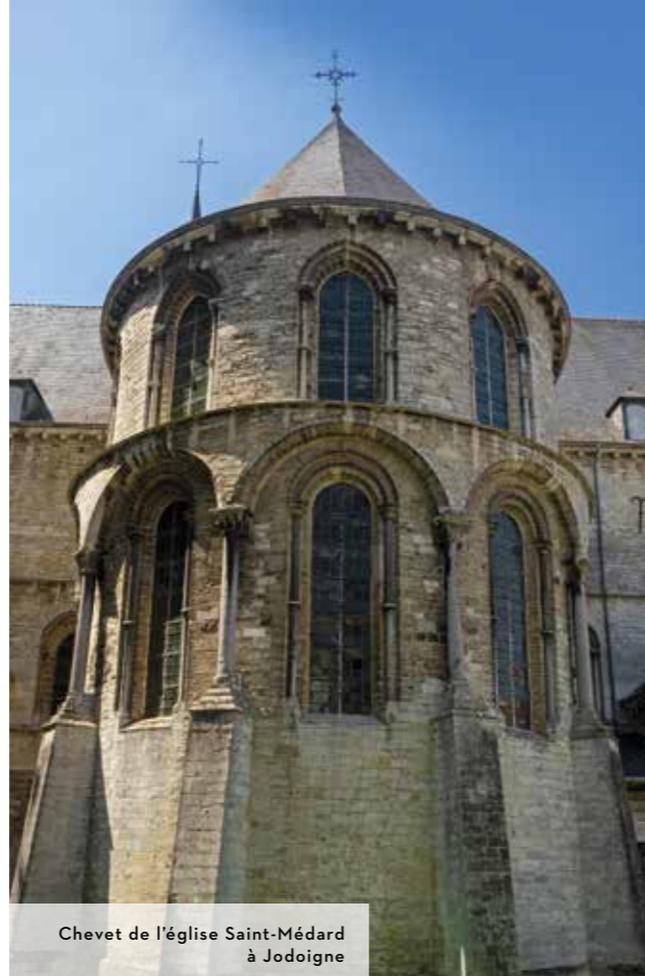
Autant la tour témoigne d'un attachement à la tradition romane et trahit un esprit relativement conservateur de la part de ses commanditaires, autant le chœur fait office d'innovation. Il y a là une volonté de se mettre à la page et d'offrir un espace moderne à la liturgie qui doit s'y dérouler.



Chœur de l'abbatiale
de Villers

Dès le deuxième quart du 13^e siècle, sous l'influence du chantier de la cathédrale de Liège, deux collégiales mosanes s'équipent déjà d'un chœur gothique à déambulatoire* et chapelles rayonnantes*²⁸. En réalité, au 12^e siècle en France et au début du 13^e siècle chez nous, le chevet polygonal apparaît en même temps que la voûte d'ogives. Cela s'explique par des raisons techniques. De la même manière que la voûte d'arêtes* s'accordait très bien au chevet plat et le cul-de-four* à l'abside semi-circulaire, les retombées d'une voûte d'ogives se doivent d'être reprises dans les angles d'un polygone. À l'intérieur, les ogives reposent alors sur des culots* ou des colonnettes. À l'extérieur, la charge des voûtes* répartie sur les nervures* en ogives est contrebutée par des contreforts* plus ou moins robustes.

L'application de cette formule qui permet un éclairage accru du maître-autel connaîtra une grande variété dans le tracé, les formes et les proportions pour laquelle commanditaires et maître d'œuvres rivaliseront d'inventivité. Le chœur de l'abbaye de Villers est sans



Chevet de l'église Saint-Médard à Jodoigne

doute l'un des exemples le plus précoce (vers 1209) d'un chevet polygonal qui superpose trois niveaux de baies. Plus proche de nous, l'église Saint-Médard à Jodoigne est munie de son chœur si particulier, équipé de deux registres de fenêtres, durant le premier quart du 13^e siècle. La tendance sera ensuite d'éclairer l'élévation

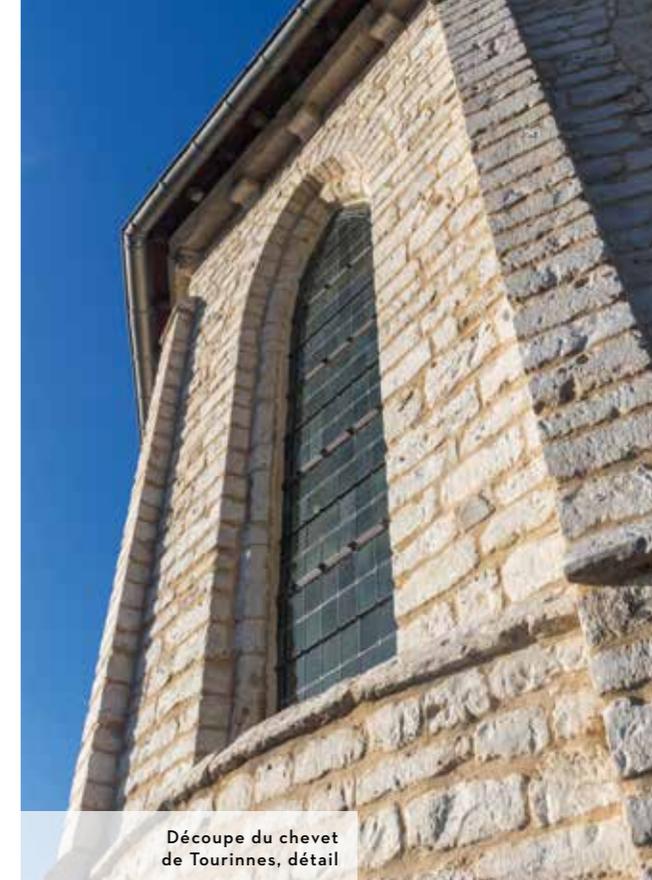
²⁸ Il s'agit de Saint-Materne à Walcourt et de Notre-Dame à Dinant.

du chœur par une lancette* unique. C'est ce qui se fera, encore timidement, durant la seconde moitié du 13^e siècle à Tourinnes-la-Grosse mais aussi à Saint-Germain à Tirlemont, avant de se généraliser et de s'épanouir au tournant du 14^e siècle²⁹.

Pour le chœur de Tourinnes, le maître d'œuvre a sans doute légèrement surélevé la travée droite préexistante avant de lui adjoindre une abside. Elle suit un plan semi-circulaire jusqu'à la hauteur du seuil des hautes fenêtres en tiers-point* qui marque le départ d'un chevet à cinq pans épaulés aux angles par de minces contreforts à double retraites. Au-dessus, la corniche biseautée repose sur des modillons* en tore* dégagés par un cavet*, suivant une manière caractéristique du 13^e siècle. Parmi eux, deux sont enrichis d'un visage aux traits énigmatiques.

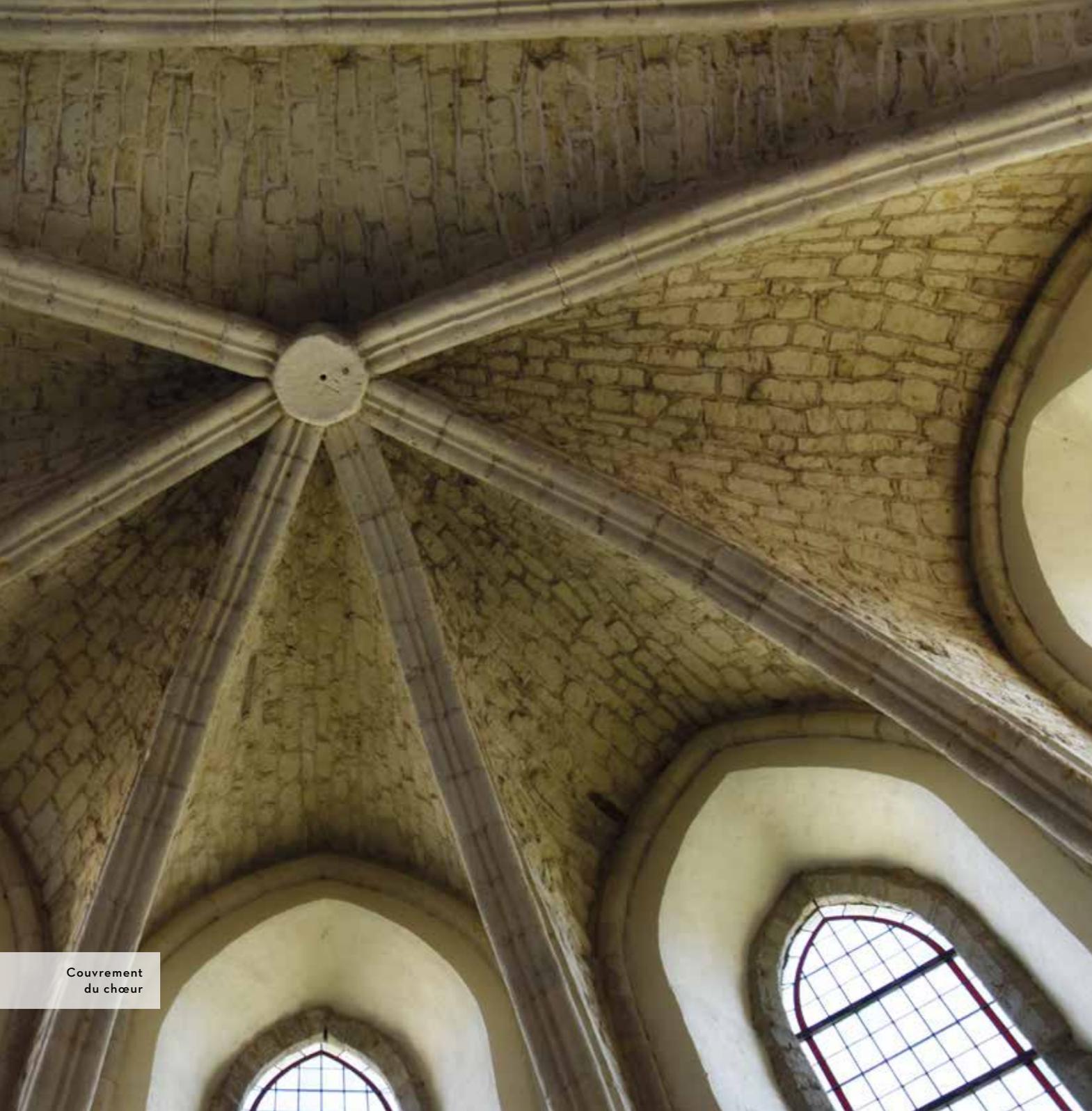
À l'intérieur, le chœur est bien éclairé. Il porte une voûte gothique peu aiguë et presque en plein cintre*. Sa grande clé plate et ronde, au lieu de rejoindre comme

²⁹ BUYLE M., COOMANS Th., ESTHER J., GENICOT L.-F., *op. cit.*, p. 42.



Découpe du chevet de Tourinnes, détail

elle le devrait, l'épais doubleau* de la travée droite, est déportée prudemment vers l'est. Six nervures en rayonnent avec un profil formé par deux tores distingués par un filet* pointu qui rappelle aussi les méthodes du 13^e siècle. Les voûtains* sont très arqués et profonds. Ils sont maladroitement soutenus par des arcs formerets* qui retombent un peu grossièrement sur les culots dont deux sont taillés d'un mascarons* d'allure assez primitive. Les



Couvrement
du chœur

autres culots laissent apparaître l'ébauche d'un feuillage sans souplesse et encore fort éloigné des crochets* qui se développeront ailleurs durant l'ère gothique. La somme de ces observations ajoutée à une analyse minutieuse de Frans Doperé³⁰ des traces laissées, çà et là, par les outils des tailleurs de pierre ne laissent que peu de doute. Le chœur de l'église Saint-Martin a été réalisé peu après 1250 et reflète les débuts peu maîtrisés du style gothique sur les terres brabançonnaises.

Durant l'édification du nouveau chœur, ce dernier est doté, en amont de sa travée droite, d'un faux transept. Un véritable transept* est défini par un vaisseau secondaire qui vient traverser le principal de manière perpendiculaire et dont les couvrements des deux corps sont à la même hauteur. Dans le cas de Tourinnes, il s'agissait plus vraisemblablement de deux chapelles latérales en guise de croisillons* qui étaient en saillie par rapport aux collatéraux. Volumétriquement, elles débordaient donc et séparaient physiquement l'espace des nefs et du chœur. L'ampleur de ces chapelles latérales modifiait suffisamment l'espace intérieur de l'avant-chœur pour faire office de transept sans en être un de manière stricte. Cette partie de l'église ayant été entièrement rebâtie au 17^e siècle en éliminant la saillie préexistante, le seul indice de son état précédent se



Reliquats du jambage droit
d'une absidiole

situé dans son « bras » nord. La maçonnerie y a conservé les reliquats du jambage* droit d'une grosse absidiole* qui a dû exister en même temps que le chœur mais non jointivement à celui-ci³¹. Rien de pareil n'est perceptible du côté sud mais l'arc en tiers-point qui ouvre le collatéral

³⁰ DOPERÉ F., *Les pierres, témoins de prédilection des chantiers successifs*, dans BERTRAND Th., DOPERÉ F., LÉONARD V., MALOENS D., & PIRON G., *L'église Saint-Martin de Tourinnes-la-Grosse. Restauration et conservation (1930-2010)*, Beauvechain, Nauwelaerts Éditions Historiques, 2010, pp. 33-43.

³¹ Ce type de dispositif est visible à Saint-Médard à Jodoigne ou à Saint-Gilles à Kuntich.



Culot à mascaron

vers l'est semble bien dater également du 13^e siècle. Il devait sans doute faire la jonction entre le bas-côté et un local analogue à son pendant septentrional*.

En réalité, il est peu probable qu'il n'y ait eu qu'un seul bras saillant doté d'une absidiole. L'allongement du vaisseau par le chœur, encore visible aujourd'hui, laisse un espace bien trop important entre lui et les nefs préromanes. Ce surcroît est difficile à imaginer et a dû inévitablement être comblé par ces deux chapelles latérales. Il est même tentant de croire que l'insertion de cette forme de faux transept se calquait peut-être sur un principe antérieur, imaginé entre la fin du 11^e siècle et le début du 13^e siècle avant d'être transposé tant bien que mal dans les volumes actuels.

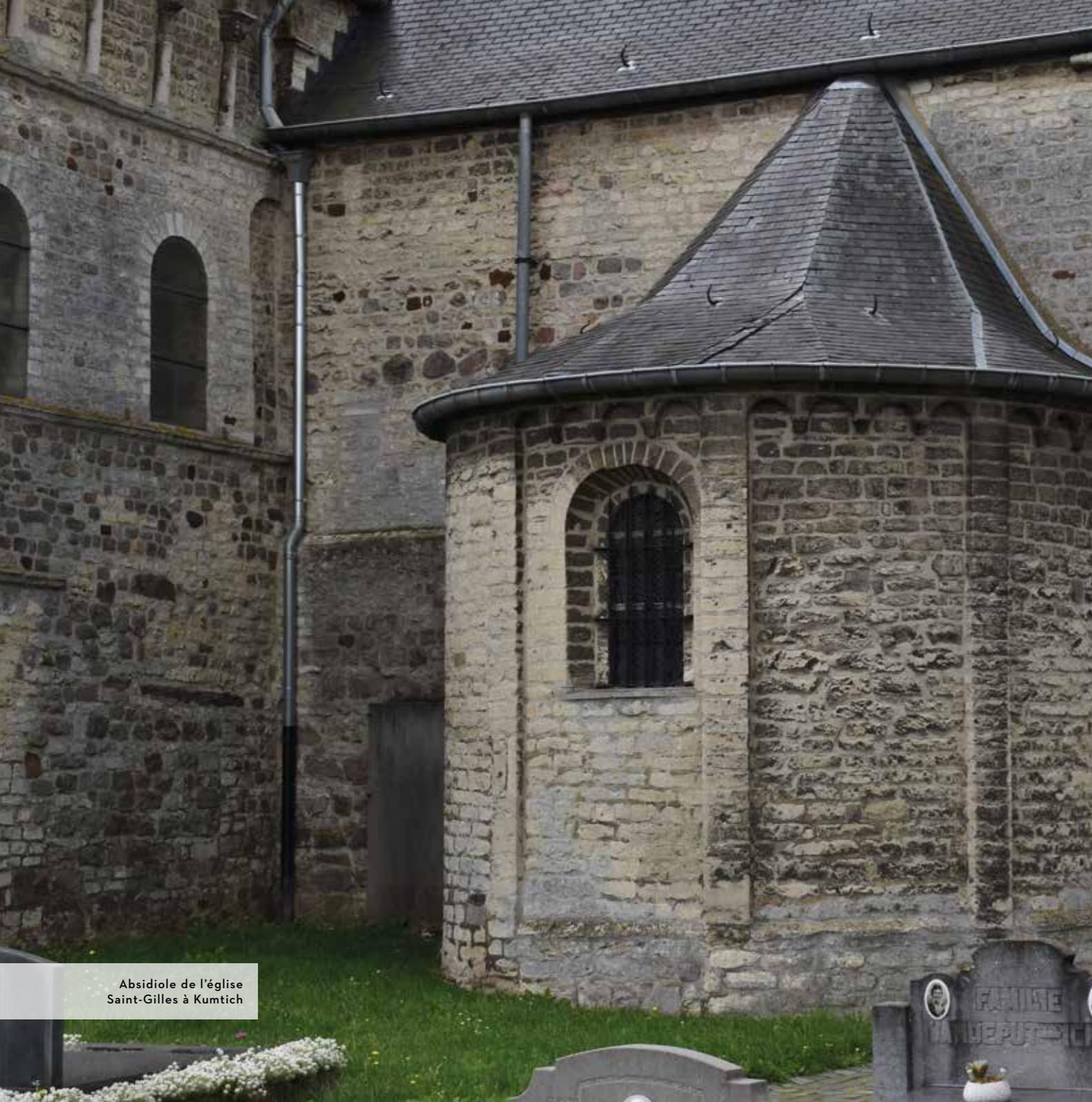
Si la question de la chronologie et du modèle original de ce faux transept reste ouverte, sa présence est intrigante. Comme évoqué plus haut, les églises paroissiales ne sont pas communément enrichies d'un tel dispositif au Moyen Âge. La présence d'une nef perpendiculaire répond habituellement à une double nécessité dont l'origine est à chercher dans l'usage liturgique de l'église. Le transept sert en général et en premier lieu, d'espace de dégagement entre le chœur et les nefs. C'est une zone tampon qui garde à distance le desservant et les

³² Un desservant est un prêtre qui assure le service d'une paroisse ou d'une chapelle.

³³ Les rôles du transept dans toutes ses formes sont bien documentés dans : LHEURE M., *Le transept de la Rome antique à Vatican II*. Architecture et liturgie, Mercuès, Diffusion Picard, 2007.



Chœur



Absidiole de l'église
Saint-Gilles à Kuntich

fidèles. La seconde utilité et la plus répandue vise une optimisation de la circulation dans l'édifice, autour d'une éventuelle relique*.

Tourinnes a obligatoirement dû répondre à des exigences liturgiques pour justifier pareil développement d'un faux transept, mais l'histoire n'en a retenu aucune avec certitude. Reste une hypothèse liée aux origines même de l'édifice. Il est possible qu'Alpaïde, lors de la création d'un obit pour elle et son mari ³⁴ - mort en 964 à Rome, aux côtés de l'empereur Otton 1^{er} - en l'église Saint-Martin, à la fin du 10^e siècle, ait doté celle-ci de plusieurs prêtres pour assurer les offices demandés. L'histoire du transept dans l'architecture médiévale nous apprend que les croisillons permettaient la multiplication des autels secondaires. Car si plusieurs messes pouvaient être célébrées en un même lieu, chacune devait avoir un autel propre et réservé à cet effet. Cette piste, encore peu étayée par l'histoire, ne doit certainement pas être laissée de côté par les chercheurs et pourrait expliquer le volet liturgique du développement de ce faux transept.

À ce volet s'ajoute l'existence d'une petite crypte* sous la croisée*. Cette dernière, qui dispose de trois caveaux vides et qui s'apparente plus à un simple encavement, était destinée à recevoir les défunts prêtres. À l'opposé, une autre crypte, plus vaste et encore partiellement occupée, se situe sous la nef et était assez logiquement destinée à recevoir la dépouille des marguilliers*. La position de cette cavité funéraire, sous le chœur originel et au niveau de la croisée n'est en tout cas pas une coïncidence. Si son aménagement actuel n'est vraisemblablement pas antérieur au 17^e siècle, son origine est peut-être plus lointaine et garde éventuellement en mémoire d'anciens rituels. Enfin, la présence d'un faux transept appuie également l'influence politique et artistique de la principauté de Liège au sein de son enclave tourinoise. En effet, l'usage de deux chapelles saillantes et couvertes d'une toiture perpendiculaire basse, en guise de transept bas, est caractéristique des églises mosanes d'importance au 11^e siècle ³⁵.

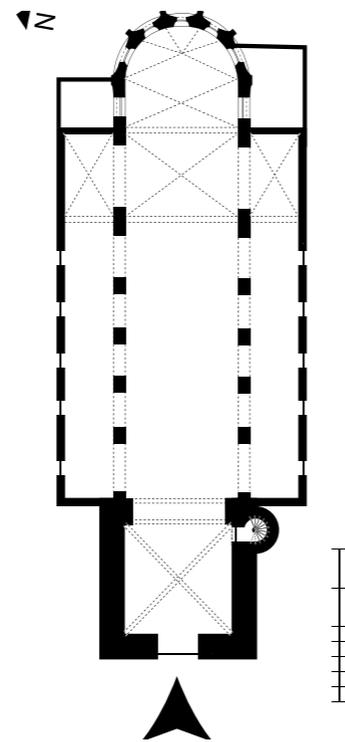
³⁴ GENICOT L.-F., *Beauvechain, Tourinnes-la-Grosse, l'église Saint-Martin*, dans DEVESELEER J., (dir.), *Le patrimoine exceptionnel de Wallonie*, Namur, DGATLP, Division du Patrimoine, 2004, pp. 25-27.

³⁵ La collégiale Saint-Hadelin à Celles en est l'exemple parfait.

Une silhouette qui remonte au 17^e siècle

L'église de Tourinnes possède des nefs préromanes dans leur implantation ainsi qu'une tour et une zone orientale édifiées au 13^e siècle, mais la découpe de sa silhouette est héritée du 17^e siècle. C'est à cette époque, parfois dénommée injustement «Siècle des malheurs», qu'est entamée la troisième grande phase de son histoire monumentale, encore quelque peu embrouillée aujourd'hui. Les archives sont fort heureusement plus loquaces pour cette période que ne l'est l'analyse archéologique de l'édifice. L'église semble connaître un sinistre important (incendie?) vers 1640. Dès 1645, la nef principale est rafraîchie et la pose d'un nouveau plafond est effectuée. Les basses-nefs* sont réparées et scandées de fenêtres cintrées entre 1648 et 1657. Elles sont ensuite allongées entre 1657 et 1672. Une première porte - dont il ne reste plus rien - est percée dans l'axe de la tour durant cette campagne de réfection, vers

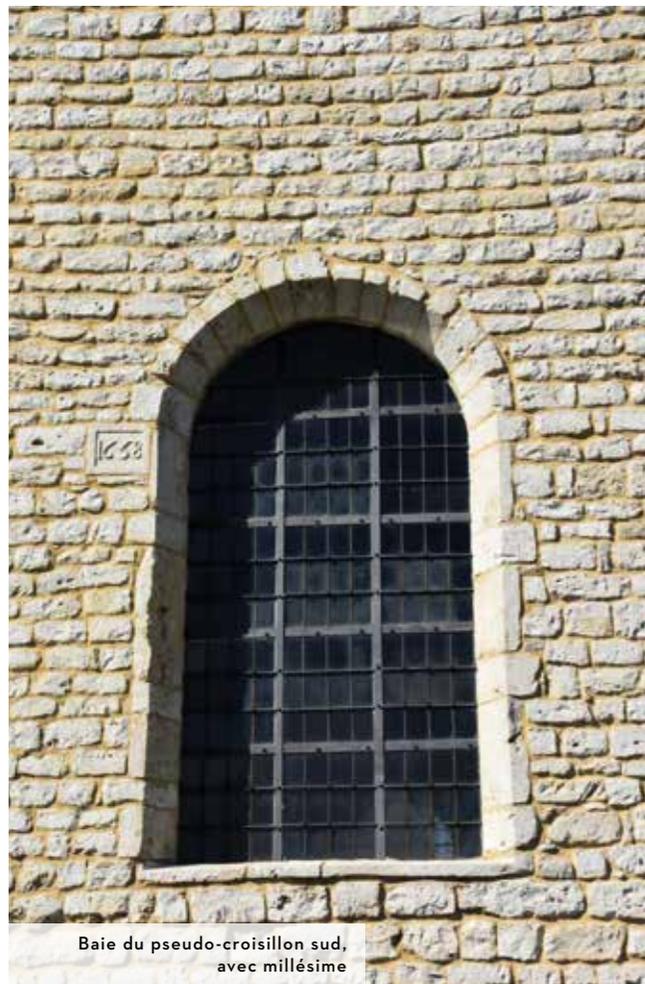
1656. Les croisillons sont reconstruits et modifiés durant la seconde moitié du 17^e siècle. Celui du sud conserve d'ailleurs sur l'imposte de sa baie le millésime* «1658». C'est à cette période que la saillie du faux transept est éliminée et qu'est refaite l'entière de la voûtaison du désormais pseudo-transept, en mêlant la brique et la pierre blanche.



Plan de l'état présumé au 18^e siècle

Chevet harmonique





Baie du pseudo-croisillon sud,
avec millésime

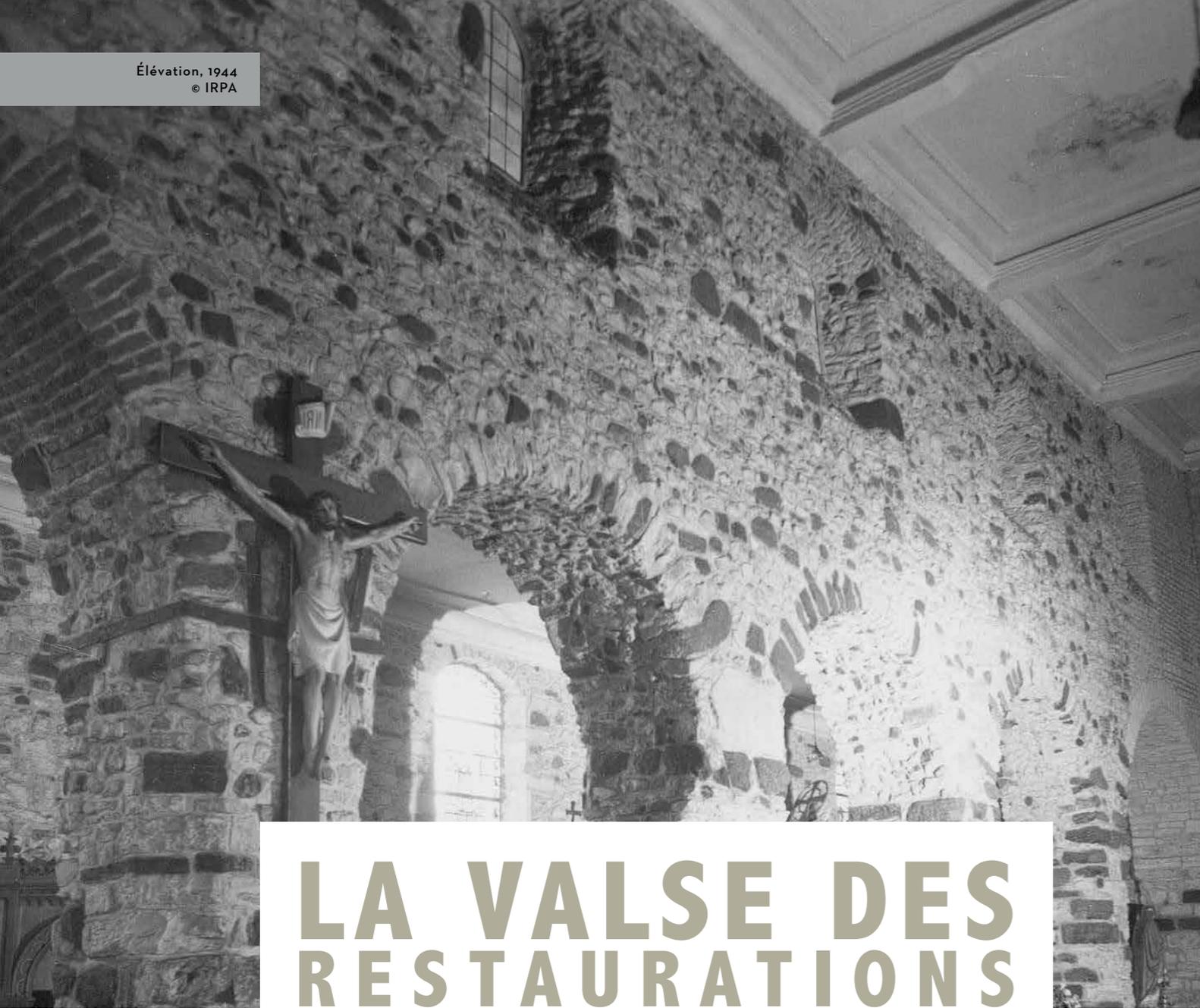
de ces deux toitures devait palier l'effacement du décrochement du faux transept antérieur. Sans doute inspirées de la découpe de la flèche occidentale posée le siècle précédent, elles équilibrent le poids du volume dominé jusque-là par le massif occidental. Ce choix d'un regroupement turriforme - en forme de tour - qui aboutit à une sorte de « chevet harmonique* » est heureux mais amplifie encore le caractère intrigant que revêt déjà cette zone orientale. Qu'est ce qui a poussé les habitants et le décimateur* de cette église à encourager cette entreprise, aussi onéreuse que peu commune? Nous ne disposons d'aucune réponse aujourd'hui, mais l'édifice devait sembler tout neuf à la sortie du 17^e siècle. Il ne subira ensuite que quelques aménagements périphériques entre le 18^e et le 19^e siècle.

Le percement de la porte actuelle, millésimée « 1746 » est réalisé dans le sillage de la pose d'un plafonnage sur les nefs, disparu depuis 1962. C'est aussi à ce moment que, conformément à un processus largement diffusé au 18^e siècle, les bas-côtés reçoivent des appentis relevés, masquant ainsi pour longtemps le clair-étage* sous une toiture à deux versants, faisant croire qu'une bâtière* unique couvre les trois nefs. Le 19^e siècle, si productif dans la création de nouveaux édifices de culte, ne semble pas avoir marqué durablement l'église Saint-Martin. Une simple mise en peinture intérieure dans le goût du jour et l'adjonction, contre le flanc nord de la tour, d'un baptistère néoclassique - disparu aujourd'hui - ajouré par une fenêtre en demi-lune sous deux oculi.



Vue du flanc sud,
1944 © IRPA

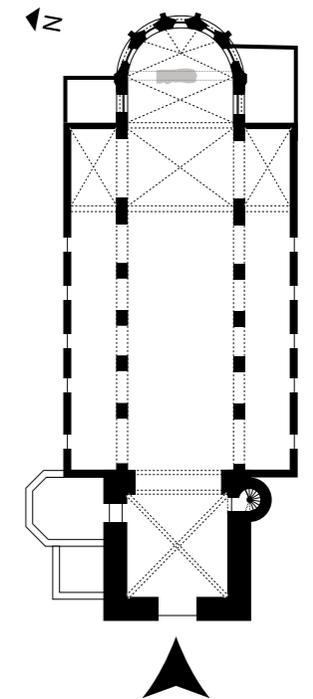




LA VALSE DES RESTAURATIONS

Si l'édifice dut être très régulièrement entretenu durant sa vénérable existence, il a aussi été l'objet de trois formes différentes de restaurations entre les 20^e et 21^e siècles. Elles ont chacune marqué le bâtiment et témoignent à chaque fois de la sensibilité du maître d'ouvrage et des conceptions inhérentes à l'époque où elles ont été entreprises³⁶.

Le premier chantier s'est déroulé de 1930 à 1931. Il ne s'intitulait pas restauration mais bien réfection. Il a été entrepris à la demande de Charles Louis Ghislain Dufrasne, curé à Tourinnes de 1913 à 1937. Aucune autorisation n'a été demandée à la Commission royale des Monuments et Sites (CRMS)³⁷ car le curé ignorait que le bâtiment, sans être encore à proprement parler «classé», était déjà reconnu par la Commission comme *édifice monumental de 3^e classe*. Les travaux ont été suivis par l'architecte jodoignois Jules Borlée. Il s'agissait du renouvellement des couvertures en ardoise des nefs et de la tour, du rejointoiement extérieur, de la démolition de deux annexes malencontreuses qui s'adossaient au chœur ainsi que de la restauration des voûtes et du dérochage des murs intérieurs. C'est ce dérochage qui a fortement changé l'aspect de l'église et qui pose le plus de questions sur son opportunité. Le



Plan de l'état
au 20^e siècle, après 1962

décapage intérieur avait déjà alerté le rapporteur de la Commission lors de sa visite de l'église à la fin des travaux. Il semble que cette entreprise, qui ne répondait absolument pas à une problématique structurelle, soit le résultat de desiderata du curé. Il croyait sans doute – erronément – que ce dépouillement était en accord avec l'état médiéval du bâtiment. Nous savons parfaitement bien aujourd'hui qu'il n'en est rien. Les murs des églises

³⁶ Une analyse pointue de ces restaurations est à lire dans : BERTRAND Th., DOPERÉ F., LÉONARD V., MALOENS D., & PIRON G., *L'église Saint-Martin de Tourinnes-la-Grosse. Restauration et conservation (1930-2010)*, Beauvechain, Nauwelaerts Éditions Historiques, 2010.

³⁷ Instaurée dès 1835 par Léopold 1^{er}, la Commission royale des Monuments et Sites a naturellement suivi l'évolution de la matière patrimoniale jusqu'à nos jours. Elle se dénomme aujourd'hui «Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles» et est composée d'experts bénévoles. Elle est chargée de rendre au ministre des avis non contraignants aussi bien sur les classements à venir que sur les travaux de restauration à effectuer sur un monument classé.



Porte vers les combles

étaient recouverts d'un badigeon ou d'un enduit, support à un décor riche en couleurs et en scènes narratives. Cette mode romantique du « retour à la pierre » a touché une bonne partie de l'Europe et a détruit de manière irréversible bon nombre de peintures murales dont certaines avaient pourtant survécu jusqu'alors.

Il semble évident que le dérochage des murs intérieurs va bien au-delà de la réfection qui vise la consolidation de certains éléments et l'entretien général des structures qui le nécessitent à échéances régulières. Il n'en reste pas moins que les murs une fois délestés de leur plafond, ont permis de nous renseigner avec plus d'acuité sur les différentes étapes constructives de l'église et sur leur ancienneté. Par ailleurs, dès 1931 le nouveau look de l'intérieur de Saint-Martin s'imposera dans les mémoires collectives des Tourinnois qui pour beaucoup regretteront amèrement le réenduisage de leur église une trentaine d'années plus tard.

Le 5 décembre 1946, l'église acquiert son statut de bien classé comme l'entend encore notre législation actuelle. La demande de cette reconnaissance officielle avait été faite par la CRMS dès 1935. Dans le sillage de ce classement, en 1950, le gouverneur de la Province du

Brabant transmet à la Commission le projet relatif aux travaux de réparation des dommages de guerre subis par l'église et également d'autres réparations à réaliser en complément. Cette fois-ci, la CRMS va superviser le chantier considéré comme une véritable restauration. L'architecte sera Simon Brigode (1919-1978)³⁸, épaulé par Raymond Marie Lemaire (1921-1997)³⁹ au titre de conseiller historique et archéologique. Un relevé préalable de l'entièreté du bâtiment sera fait en amont des travaux par un étudiant en architecture, Valéry De Wilde (1930-)⁴⁰. Le cahier des charges envisage notamment pour l'extérieur : une restauration des toitures et de la porte de la tour, le dégagement du clair-étage et le remplacement du baptistère néoclassique par la chapelle de semaine actuelle ainsi que la construction d'un local technique pour la chaufferie. À l'intérieur, un nouveau plafond en bois vient remplacer le plafond du 18^e siècle et les murs anciennement dérochés sont réendus.

Il semble que les ambitions de cette restauration qui s'étalera de 1953 à 1962 sont de rendre à chaque partie de l'édifice, son état supposé d'origine, en respectant l'évolution générale du bâti et en se renseignant au mieux sur son histoire. Dans l'ensemble, ces objectifs très

³⁸ Architecte diplômé de l'école Saint-Luc à Bruxelles (1932) puis docteur en Archéologie et Histoire de l'Art (1932). Il sera professeur d'histoire de l'urbanisme et d'architecture religieuse à l'UCL (1953-1978) et aussi professeur d'histoire de l'architecture à La Cambre. Il se spécialise très vite dans la restauration des monuments et l'étude de l'architecture médiévale, surtout en Hainaut.

³⁹ Docteur en Histoire de l'Art de l'UCL et professeur à l'Académie internationale d'Architecture, à l'UCL et à la KUL. Il a été honoré de nombreux prix pour l'ensemble de son œuvre en Belgique et à l'étranger. On lui doit notamment la construction de Louvain-la-Neuve et l'assainissement du Grand Béguinage de Louvain. Il était expert auprès de l'UNESCO (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture) pour la reconstruction, la protection et la mise en valeur de monuments et de sites urbains historiques. Il a été également président de l'ICOMOS (Conseil international des monuments et sites/UNESCO) de 1975 à 1981.

⁴⁰ Diplômé en 1953 à l'Institut Supérieur d'Architecture de l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles (Atelier de H. Lacoste). Également diplômé comme architecte-urbaniste de l'ULB en 1965 et architecte indépendant entre 1953 et 1962. Il est ensuite nommé architecte provincial pour la Province du Brabant.



Vue générale depuis le nord-ouest, 1944 © IRPA



Vue générale depuis le nord-ouest, 1972 © IRPA

honorables pour l'époque sont atteints. Un dommage irréversible sera néanmoins à déplorer pour le vaisseau. En effet, la nef principale étant la partie la plus ancienne, le souhait a été de lui rendre son allure du 10^e siècle. Le problème auquel les restaurateurs ont dû faire face c'est que les murs extérieurs des collatéraux – et donc aussi les baies ouvertes à travers ceux-ci – avaient été construits au 17^e siècle et remaniés au 18^e siècle pour recevoir une bâtière quasi d'un seul tenant sur les trois nefs, aveuglant ainsi le clair-étage. Cet aménagement antérieur avait pour conséquence que les collatéraux avaient une telle hauteur qu'en les maintenant sans modification, la pente à garantir pour la pose d'un nouvel appentis était quasi inexistante. Dès lors et pour poursuivre l'objectif de « romanisation » de la volumétrie du vaisseau, l'option retenue a été celle d'araser les murs des collatéraux. La conséquence immédiate a été le démontage des baies et leur abaissement de pas moins de 80 centimètres⁴¹. Ainsi, dans l'intention de restituer une organisation – qui reste hypothétique – des couvertures et des espaces originels, émasculait-on, sans possibilité de réversibilité,

des éléments architectoniques⁴² mis en place au cours des 17^e et 18^e siècles.

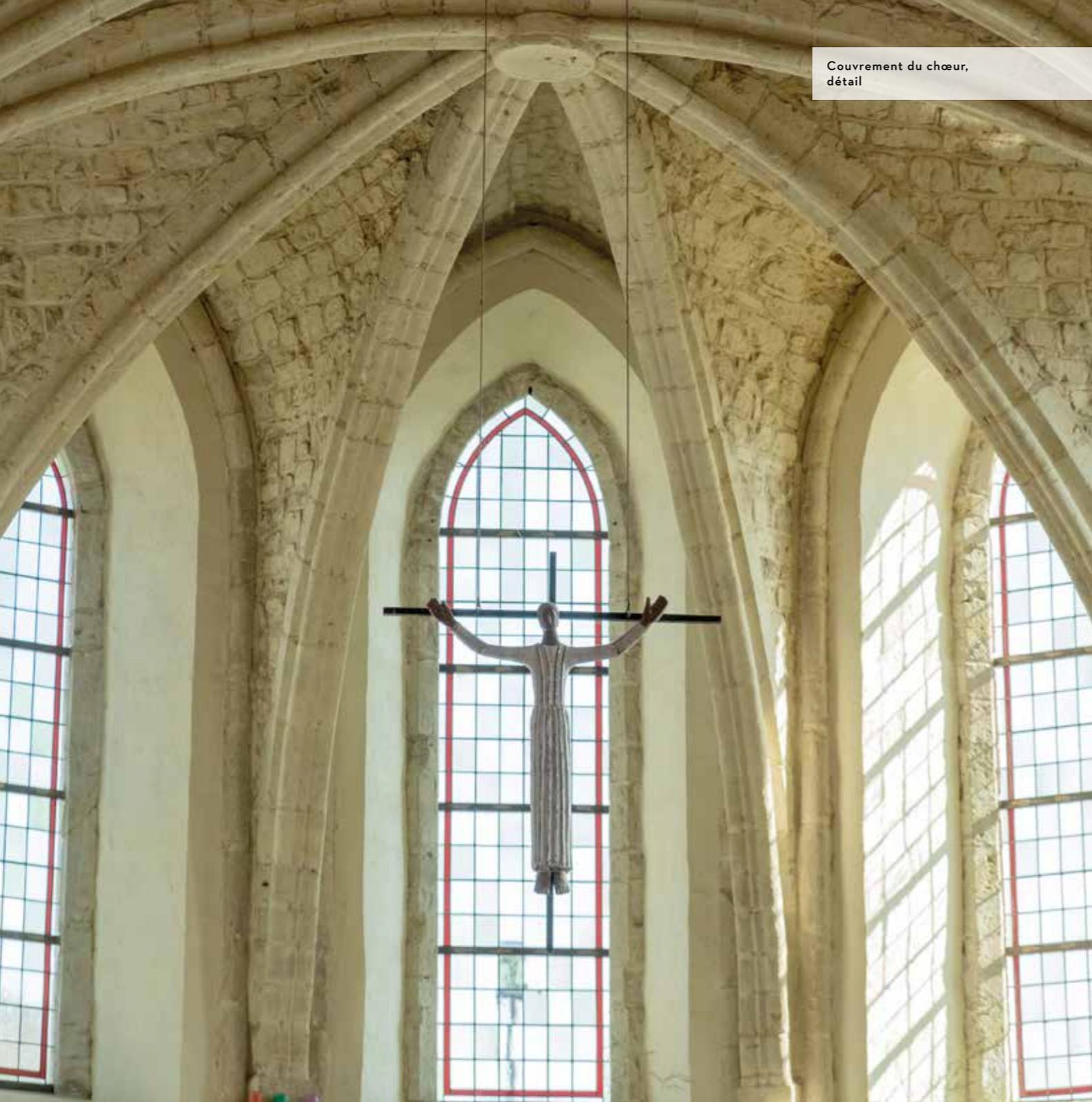
Quarante ans plus tard, l'église mérite à nouveau une réfection. Elle a des problèmes de stabilité et la mise hors eau n'est plus garantie. Des ardoises commencent à se décrocher des toitures et des mesures conservatoires sont mises en place. Le Collège échevinal désigne Georges Piron⁴³ comme architecte afin de poser un diagnostic chiffré. Il apparut rapidement que le coût financier allait être considérable et imposerait un étalement des interventions. Un phasage à trop long terme risquait toutefois de voir l'état du bâtiment se dégrader de manière irréversible. Un dossier de candidature à la liste du Patrimoine exceptionnel de Wallonie est introduit en janvier 2002 auprès du Ministre en charge de la matière. Après avoir suivi le parcours administratif *ad hoc* l'église intègre cette liste le 5 septembre 2002⁴⁴. Le dossier de restauration traîne dans les services de la Région wallonne si bien que les travaux ne débiteront qu'en août 2008.

⁴¹ Une observation attentive des baies des nefs latérales et la comparaison des relevés réalisés par V. De Wilde en 1953 et ceux de G. Piron de 2002 permettent de vérifier que ces ouvertures ont nécessairement été modifiées lors des travaux de 1961.

⁴² Qui a rapport à la science de l'architecture, qui est conforme aux techniques de la construction.

⁴³ Georges Piron (1931-) est architecte de la promotion 1955 à l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles (Atelier d'Henri Lacoste). Il s'est spécialisé dès le début de sa carrière dans le domaine de la restauration de monuments historiques.

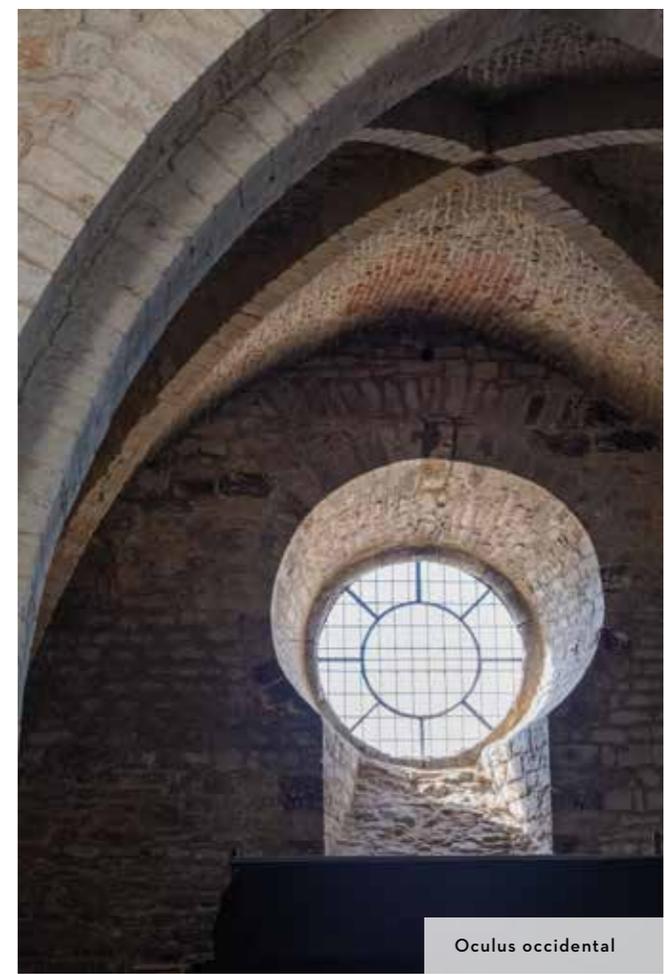
⁴⁴ Cette liste a été créée en 1993 et était révisable tous les trois ans. Les monuments qui sont reconnus comme exceptionnels bénéficient d'un taux plus important de subventionnement pour leur restauration. À l'époque ce taux pouvait monter jusqu'à plus de 90%. Aujourd'hui il ne dépasse guère les 75%. Si la reconnaissance de l'église de Tourinnes-la-Grosse comme élément du Patrimoine exceptionnel de Wallonie fait encore débat aujourd'hui dans les cénacles de spécialistes, c'est bien cette reconnaissance – et l'aide financière considérable qui lui était liée – qui a permis à la commune de restaurer le bien avec toute l'expertise qu'il méritait.



Couvrement du chœur,
détail

L'esprit de cette restauration sera guidé par celui de la conservation. La commune de Beauvechain en est le maître d'ouvrage et sera épaulée par un comité d'accompagnement. Ce comité est mis en place afin de dégager à chaque fois les solutions techniques les plus adaptées pour concilier restauration et protection du patrimoine. Les travaux entrepris respecteront toutes les interventions passées en considérant que l'église devait conserver sa valeur documentaire. Des études préalables sont réalisées au sujet de la stabilité mais aussi pour se renseigner au mieux sur l'histoire du bâtiment.

L'église voit ses parements* nettoyés avec le remplacement parfois nécessaire de certaines pierres trop abîmées. La couverture en ardoise des toitures est refaite et les charpentes réparées lorsque cela est jugé obligatoire. Certaines pièces de mobiliers sont également restaurées, ainsi que les vitraux. Des fouilles sont effectuées conjointement à des travaux réalisés au niveau de la sacristie et du faux transept. Cette campagne de restauration clôturée en 2010 est sans doute celle qui a laissé le moins de traces visibles mais elle était indispensable. Elle a permis de rectifier les problèmes structurels



Oculus occidental

du bâtiment, lui assurant de ce fait une longévité accrue. Ainsi, l'objectif de la transmission du Patrimoine vers les générations suivantes est atteint autant que celui de la préservation de la mémoire et de l'esprit du lieu.



Clé de la voûte du chœur

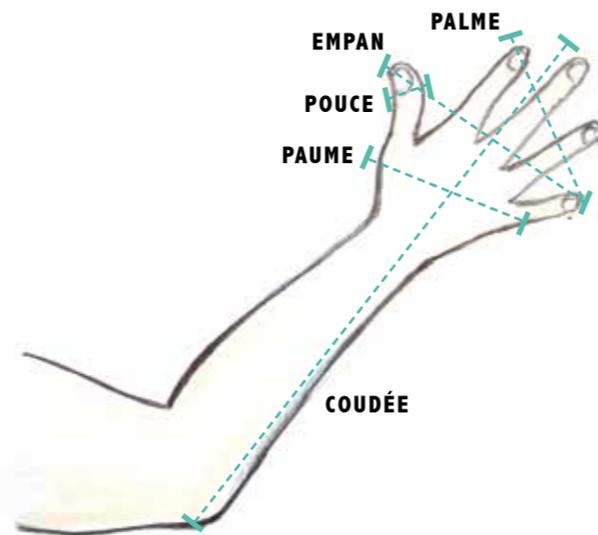
S A I N T - M A R T I N **U N E É G L I S E A U X** **H U M A I N E S P R O P O R T I O N S**

Mesurer et tracer au Moyen Âge

Pour pouvoir construire un bâtiment, il faut d'abord l'imaginer, ensuite le projeter, puis en faire un plan et le tracer. Pour y arriver, il faut utiliser des unités de mesure qui permettent de reporter à échelle les dimensions du projet sur le terrain où il sera bâti⁴⁵.

Les unités de mesure, de poids et de contenance n'étaient pas les mêmes au Moyen Âge que celles utilisées aujourd'hui. Chaque métier ou chaque produit avait les siennes. Pour mesurer, les drapiers vont utiliser **la toise** alors que les bâtisseurs vont employer **la coudée**. Le centimètre ou le mètre ne seront institués qu'à partir de la fin du 18^e siècle. Avant cela, les mesures étaient généralement inspirées de la nature. La plus petite unité était **la ligne** qui correspondait plus ou moins au diamètre d'un grain de blé.

Sur un chantier de construction médiévale, les mesures sont inspirées du corps humain. Elles sont données en pouce (équivalent de 12 lignes), **paume**, **palme**, **empan**, **pied** et **coudée**. Ces unités pouvaient varier d'une



région à l'autre ou d'un village à l'autre. Les mesures étaient dès lors celles du **maître d'œuvre** car c'est lui qui dirige et organise le chantier dont il est le responsable.

Utiliser des unités de mesure prises sur le corps humain avait certains avantages. Il était courant que sur un même chantier, l'on ne parle pas la même langue. Les ouvriers - les personnes qui participent à la « mise en œuvre » de l'édifice - pouvaient alors communiquer par des gestes et des mimes. Symboliquement, lier les proportions d'un édifice sacré à celles de l'être humain n'est pas anodin. Techniquement, construire des édifices en respectant les proportions du corps est une pratique à la fois pragmatique, prudente et aisément transmissible à une époque où l'enseignement se faisait prioritairement sur site, par l'oralité et le dessin.

⁴⁵ La majeure partie des informations reprises ici et leurs illustrations sont inspirées et issues de : *Mesurer et tracer au Moyen Âge*, SAS Guédelon, 2010 et de : BAUD A. et REVEYRON N., *Construire un château fort aujourd'hui. L'aventure de Guédelon*, Paris, Éditions de la Martinière, 2002. Un article en avait déjà rédigé une première synthèse pour le Bulletin communal en 2020 : BERTRAND M. [Service MMC], *Saint-Martin, une église aux humaines proportions, dans Beauvechain* (Bulletin communal d'information trimestriel), n°28, mars 2020, pp.14-15.

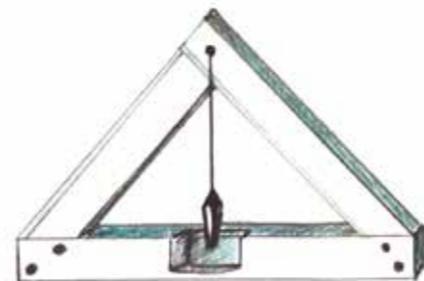


Voûte de la tour

Les instruments de mesure et de tracé

Au Moyen Âge, le maître d'œuvre a des connaissances en calcul et en géométrie. Il doit son savoir à l'expérience accumulée par ses prédécesseurs, qu'ils soient grecs, romains, arabes ou égyptiens. La majorité de ces acquis se sont transmis sur plusieurs générations, de maître à élève, avec l'aide de quelques outils qui ont traversé les siècles.

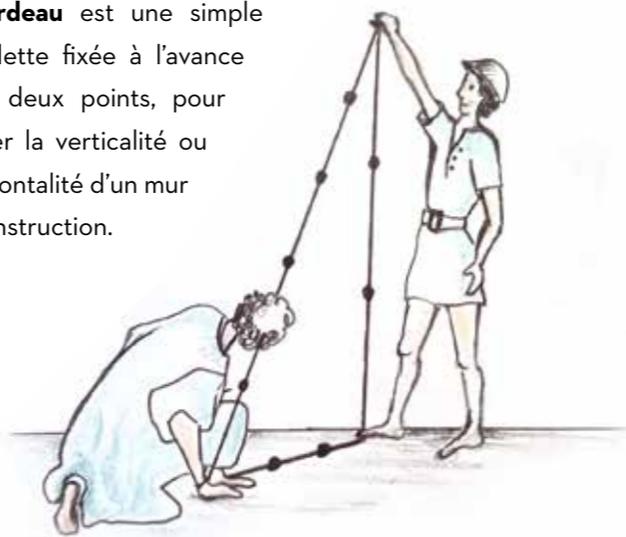
La corde à 13 nœuds figure parmi les plus importants. Elle a été inventée par les Égyptiens il y a plus de 4000 ans. C'est une corde composée de 13 nœuds qui séparent 12 intervalles réguliers. Chaque intervalle mesure traditionnellement une coudée. Cette corde sert à la fois d'instrument de mesure et pour des tracés géométriques. En effet, avant de tailler un arc ou une charpente, les bâtisseurs les tracent en grandeur réelle, sur le sol ou sur du bois. La corde à 13 nœuds permet de tracer rapidement un grand nombre de figures géométriques nécessaires à la réalisation de la plupart des constructions. Parmi elles se trouvent en tête le cercle, le carré, et le triangle dont le plus usité est sans doute le triangle rectangle, dit aussi «le triangle 3/4/5». C'est ce dernier qui est à l'origine du théorème de Pythagore. Il est régulièrement utilisé pour dessiner les charpentes ou pour respecter la proportion des volumes.



La pige est une règle en bois que tout bâtisseur se devait d'avoir et sur laquelle sont reportées les principales unités de mesures. **L'équerre** est employée pour tracer ou vérifier un angle droit. **Le compas** est un instrument utilisé par tous les corps de métier. Il sert à tracer des cercles mais aussi à comparer et à reporter des distances.

L'archipendule est l'ancêtre du niveau. Basé sur le principe de la gravité, il sert à vérifier l'horizontalité d'une pierre ou d'une surface de bois. **Le fil à plomb** est sans doute l'un des plus vieux instruments de vérification qui est encore utilisé de nos jours. En appliquant le principe de la gravité, il permet de contrôler la verticalité d'un mur, d'une fenêtre ou d'une pièce de charpente. Enfin,

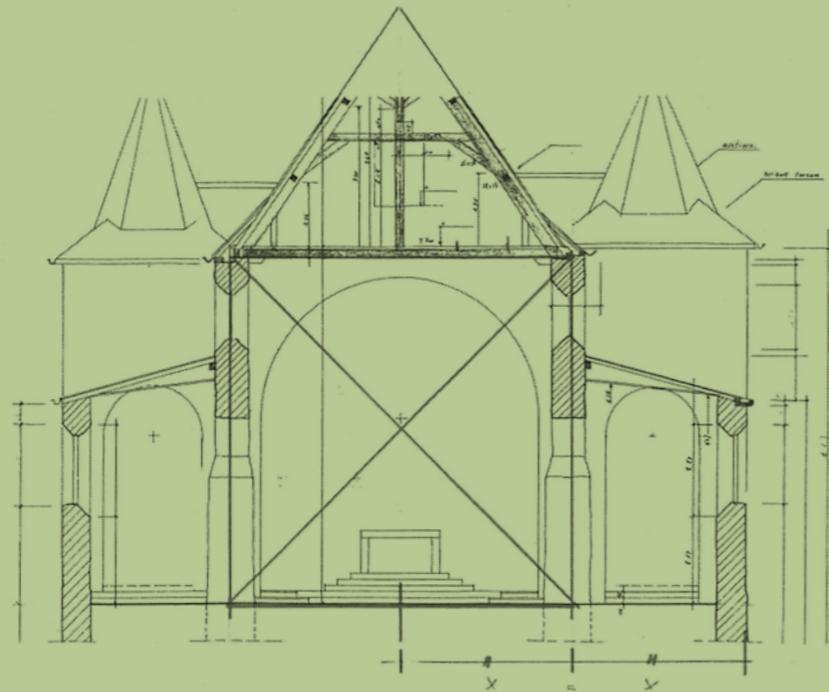
le cordeau est une simple cordelette fixée à l'avance entre deux points, pour assurer la verticalité ou l'horizontalité d'un mur en construction.



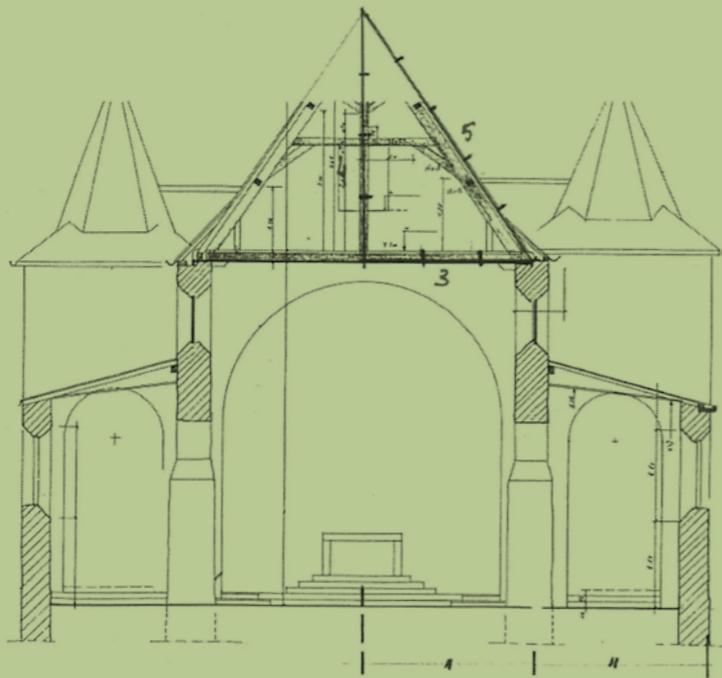
Archipendule



La corde à treize nœuds



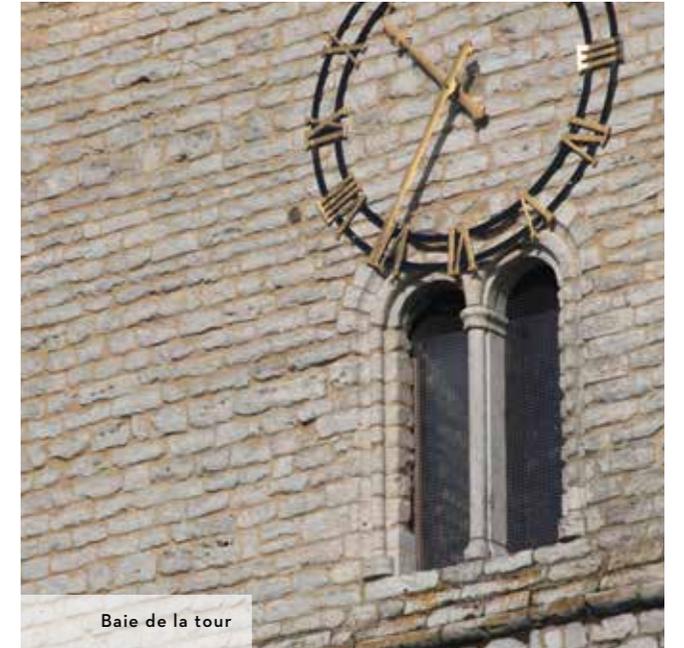
Proportions,
dessin de Georges Piron



Triangle rectangle et pente de toiture,
dessin de Georges Piron

Les proportions de Tourinnes et sa coudée

En général, les édifices religieux du Moyen Âge respectent des règles de composition relativement strictes issues de la tradition des bâtisseurs. L'église de Tourinnes-la-Grosse n'échappe pas à cette ordonnance. En voici quelques-unes à titre d'exemple :



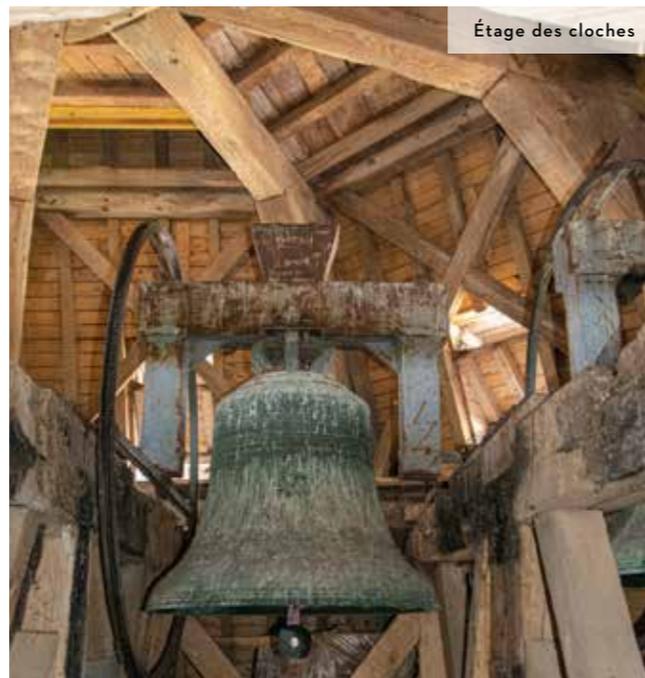
Baie de la tour

- La longueur d'une église vaut le double de sa largeur. La totalité de l'édifice peut s'inscrire dans une « enceinte » formée d'un double carré (l'origine de cette formule se trouve dans l'Ancien Testament où sont décrites les proportions du Temple de Salomon).
- La largeur des bas-côtés d'un vaisseau vaut exactement la moitié de celle de la nef centrale.
- La hauteur de la clé de voûte est déterminée, soit par le sommet d'un triangle équilatéral construit sur la largeur de la nef principale, soit par le milieu du côté supérieur d'un carré construit sur la même largeur.
- La pente des toitures mais également la proportion entre les volumes sont réglées sur base d'un triangle rectangle $3/4/5$. C'est-à-dire un triangle dont les côtés mesurent respectivement 3, 4 et 5 unités et seul triangle dont les longueurs de côtés suivent une progression arithmétique. C'est le triangle qui est obtenu naturellement par l'utilisation de la corde à 13 nœuds.

L'unité de mesure sur laquelle s'est basée la construction de l'église Saint-Martin correspond peu ou prou à la Grande coudée - dite aussi Coudée royale égyptienne - qui mesure environ 52 centimètres. En effet si l'on divise les mesures de l'édifice, prises en centimètres, par cette coudée, les résultats s'approchent presque tous d'un chiffre rond. Le recours à cette coudée et aux instruments de mesures et de tracés de l'époque, permet de comprendre l'ensemble des proportions suivies pour la réalisation du plan et de l'élévation de l'église.

Le chœur préroman devait grosso modo former extérieurement un carré de 9 mètres de côté. Il couvrait alors un quart de la superficie du vaisseau qui développait également un carré de 17 à 18 mètres de côté. La nef centrale en occupait la moitié de la superficie totale. Les collatéraux s'octroyaient chacun le quart restant. Cette observation du rapport de proportion entre les deux espaces liturgiques laisse entendre que le maître d'œuvre s'est servi d'un module, simple et ordonné, pour l'ensemble de son projet.

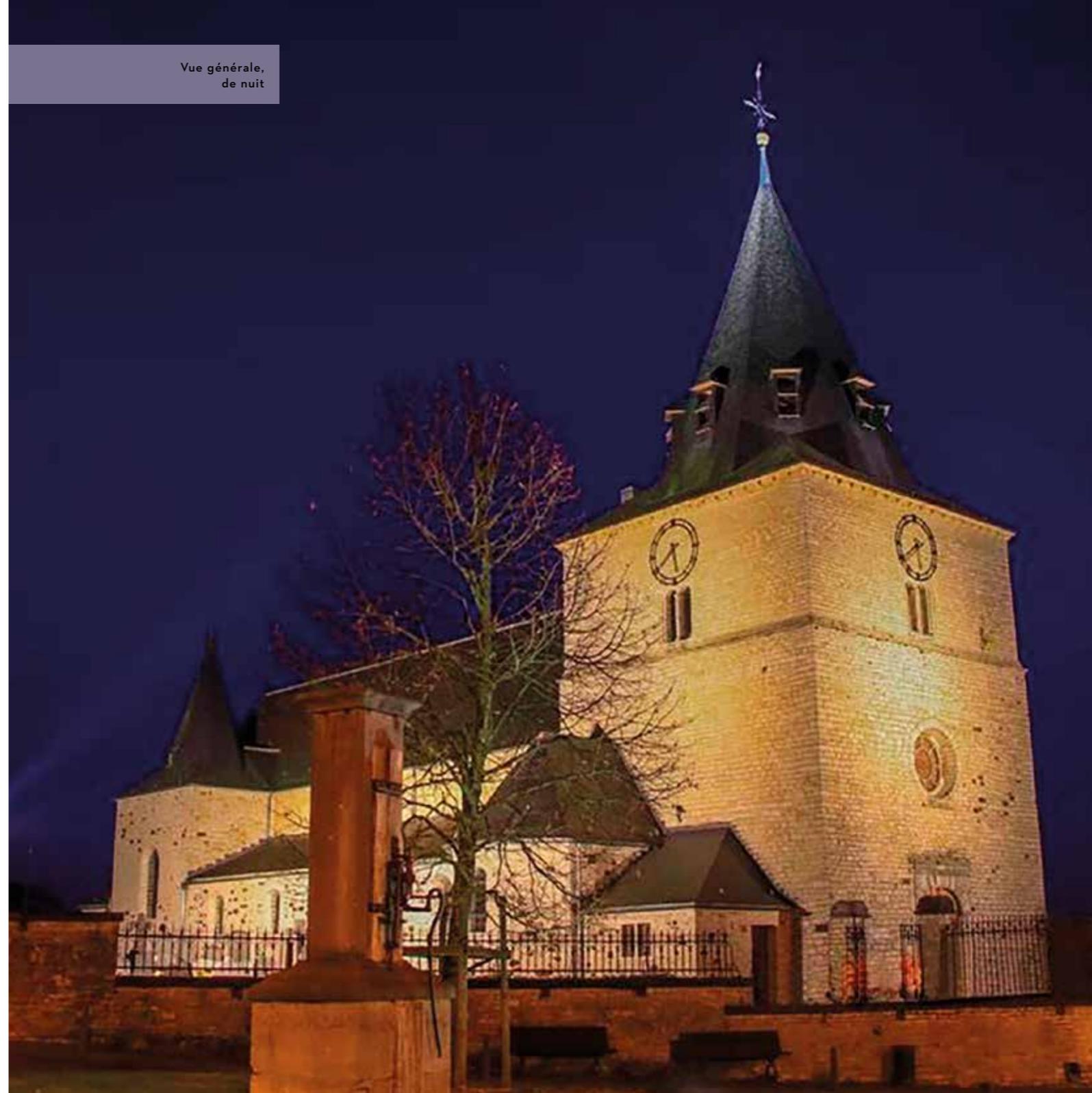
Enfin, l'intérêt pour les proportions reste le même pour l'édifice issu du 13^e siècle (doté alors de sa nouvelle tour et de son chœur gothique). Pris séparément, les nefs et le chœur rentrent parfaitement dans un double carré de 30 coudées sur 60 ; les nefs et la tour également.



Étage des cloches

De plus, le chœur et le rez-de-chaussée de la tour offrent une superficie identique. Ces observations sont intéressantes au niveau pratique et symbolique. Le chœur est le lieu sacré par excellence, celui qui abrite le desservant. La tour, financée par la population, avait quant à elle un usage plus profane ou militaire. Les trois nefs qui liaisonnent les deux espaces répondaient donc à une double utilité. Abrisser les fidèles et permettre la circulation des personnes d'une extrémité à l'autre de l'église. C'est d'ailleurs sous ce vaisseau que se situe la crypte réservée aux marguilliers, ces laïcs qui avaient la charge de la garde et de l'entretien de l'église dans son ensemble.

Vue générale,
de nuit



EN GUISE DE CONCLUSION



La commémoration du millénaire de l'église Saint-Martin de Tourinnes-la-Grosse ne se base pas sur une date précise mais est une volonté de marquer l'ancienneté de cet édifice qui recèle quelques vestiges certainement encore plus anciens, notamment une partie de la nef, qui devaient déjà exister quand la comtesse Alpaïde fit don de ses terres de Tourinnes au chapitre de Saint-Paul à Liège, après sa fondation en 965.

Cette mystérieuse et certainement puissante Alpaïde, comtesse de Hoegaarden, est vraisemblablement issue de la royauté carolingienne. Charles III le Simple serait, en effet, son grand-père maternel. Un lien étroit entre Alpaïde et le village de Tourinnes pourrait expliquer, en partie, l'importance de l'édifice. Cette attention particulière pour l'église de Tourinnes a également perduré durant la longue période d'attachement du village à la principauté de Liège. Il en est pour preuve l'extraordinaire massivité de sa tour construite à la charnière entre le 12^e et le 13^e siècle. Cette tour est tellement impressionnante que le nom du village est devenu Tourinnes-la-Grosse. Celle-ci

possède également ses mystères. En effet, l'aménagement de son niveau supérieur avec, notamment, la présence de fenêtres à coussièges et de baies géminées, laisse à penser que cet espace avait un rôle extra-religieux. D'autres singularités viendront s'ajouter par la suite, on peut citer la présence des courtes flèches à bulbe coiffant les bras du pseudo-transept, des deux petites cryptes sous le vaisseau, l'une pour les prêtres, l'autre pour les marguilliers, des magnifiques fonts baptismaux.

Une vision macroscopique de l'édifice donne une illusion d'homogénéité de l'ensemble due, notamment, aux belles proportions des volumes et à l'emploi du même matériau pour les façades, la pierre de Gobertange. Une approche microscopique du monument permet de comprendre l'évolution du bâtiment durant un millénaire : nef en partie préromane, tour de tradition romane, chœur gothique naissant, bas-côtés du 17^e siècle, aménagements du 18^e siècle. C'est ainsi que l'on peut se rendre compte que l'église de Tourinnes s'est vue transformée aux cours des siècles par différentes phases de constructions, reconstructions, d'aménagements dus aux changements liturgiques.

Ce n'est qu'à partir du 20^e siècle que l'on peut parler de réelles phases de restauration, marquées par des philosophies totalement divergentes. C'est ainsi que les deux dernières, celle de 1953 à 1962 et celle 2008 à 2010 ont des approches bien différentes. En effet, la première était encore dans la lignée de Viollet-le-Duc. Le but principal était de rendre à l'édifice son aspect médiéval en modifiant les transformations des 17^e et 18^e siècles et en recréant, parfois de manière aléatoire, des éléments supposés existants à l'origine. La seconde restauration a eu, quant à elle, une optique toute autre. Elle s'est faite dans le respect du bâtiment, ne visant que sa pérennité en corrigeant les nombreux problèmes qui auraient pu nuire à sa stabilité.

L'église Saint-Martin de Tourinnes-la-Grosse a toujours été un lieu polyvalent alliant le sacré et le profane. On peut se réjouir que cette polyvalence ait perduré jusqu'aujourd'hui, grâce, notamment, aux Fêtes de la Saint-Martin et aux divers concerts qui y sont donnés, permettant ainsi de faire vivre ce magnifique édifice.

La commémoration du millénaire de l'église s'inscrit parfaitement dans cette continuité : améliorer la connaissance du bâtiment, impliquer la population grâce à différentes activités pédagogiques, culturelles et festives. La protection du patrimoine n'est réellement réussie que lorsque celui-ci continue à vivre et à être la fierté de la population. L'église Saint-Martin en est un bon exemple.

Vincent LÉONARD

Historien de l'Art, attaché à l'AWaP



REMERCIEMENTS

Nous souhaitons exprimer nos plus sincères remerciements à la fabrique d'église, instigatrice des festivités du millénaire, et plus particulièrement à Anne Vandembroucke, à Hugues Libbrecht et au Père Krzystof. Notre reconnaissance s'adresse aussi à toutes les associations et toutes les personnes qui œuvrent, de près ou de loin, à faire vibrer l'église Saint-Martin de leur présence et de leurs initiatives.

Nous tenons également à remercier Vincent Léonard pour sa contribution écrite et à saluer la fidélité de l'Atelier de l'Image ainsi que la qualité de son apport photographique. Notre gratitude va enfin à Marc Deconinck, Marie-José Frix, Danielle Maloens et Emmanuel Paye pour leurs remarques constructives ainsi que pour le temps qu'ils ont consenti à la relecture des textes.



Montage du podium pour le spectacle
des Fêtes de la Saint-Martin

GLOSSAIRE

ABAT-SON

Ensemble de lames inclinées dont on garnit les baies des clochers pour renvoyer vers le sol le son des cloches.

ABSIDE

Extrémité du chœur d'une église, sur plan semi-circulaire.

ABSIDIOLE

Petite abside. Extrémité semi-circulaire d'une chapelle ou d'un collatéral.

ALLEU

Domaine héréditaire conservé en toute propriété, libre et franc de toute redevance.

ARC

Courbe constituée par un assemblage de pierres pour liaisonner deux points d'appui.

BAIE

Ouverture pratiquée dans un mur ou dans un assemblage de charpente pour placer une porte, une fenêtre.

BAS-CÔTÉ

Nef latérale d'une église, parallèle à la nef principale ; ces nefs latérales peuvent être multipliées. Le bas-côté peut être désigné *basse-nef* ou *collatéral*.

BASSE-NEF

Voir *Bas-côté*.

BÂTIÈRE

Un toit en bâtière est un toit à deux versants et enserré par deux pignons.

BULBE

Appendice qui couronne une flèche et qui a la forme d'un bulbe d'oignon.

CAVET

Moulure concave dont le profil est un quart de cercle.

CHAPELLES RAYONNANTES

Chapelles qui rayonnent autour de l'abside ou du déambulatoire.

CHEVET

Extrémité extérieure de l'église du côté du chœur.

CHEVET HARMONIQUE

Variation de la façade dite harmonique appliquée sur le chœur, c'est-à-dire une structure tripartite dont le corps central est encadré par deux tours.

CHŒUR

Une église élémentaire est formée de deux cellules au moins, placées dans l'axe l'une de l'autre. Généralement tourné vers l'est, le chœur est le lieu où l'office divin est chanté, où le prêtre renouvelle le sacrifice de l'Eucharistie ; dans son prolongement, une nef (ou vaisseau) accueille les fidèles.

CLAIR-ÉTAGE

Registre de fenêtres éclairant directement le vaisseau central, percé dans la partie supérieure de l'élévation intérieure.

CLÉ

Pierre en forme de coin placée à la partie centrale d'un arc ou de l'ogive d'une voûte pour la fermer et maintenir en équilibre les autres pierres formant leur structure. Peut s'écrire aussi clef.

COLLATÉRAL

Voir *Bas-côté*.

CONTREFORT

Renfort de maçonnerie appliqué sur la face extérieure d'un mur pour en diminuer la poussée là où celle-ci s'exerce le plus fort.

COUSSIÈGE

Banc aménagé dans l'embrasure d'une fenêtre.

CROCHET

Ornement saillant en pierre sculptée, recourbé à son extrémité, et qui s'enroule comme un bourgeon de feuillage.

CROISÉE

Travée de plan déterminée par l'intersection du vaisseau central du transept avec le vaisseau central longitudinal (de la nef principale).

CROISILLON

Bras formé par la partie du transept comprise entre son extrémité extérieure et sa croisée.

CRYPTE

Espace construit sous le sol d'une église, servant généralement de chapelle mais pouvant aussi être une crypte funéraire. Elle abrite alors le corps de défunts pour en célébrer la mémoire.

CUL-DE-FOUR

Une voûte en cul-de-four est une voûte dont le plan est un demi-cercle. La forme de cette voûte est comparable à celle d'un quart de sphère.

CULOT

Organe en surplomb portant une charge, formé d'un seul élément taillé en cône, en pyramide renversée ou en quart de sphère.

DÉAMBULATOIRE

Collatéral tournant autour du chœur.

DÉCIMATEUR

Celui qui avait le droit de lever la dîme ecclésiastique dans une paroisse.

DOUBLEAU

Arc en nervure séparant deux voûtes ou fractionnant un berceau en plusieurs tronçons correspondant habituellement aux travées.

ÉGLISE-MÈRE

Une église-mère est l'église primitive et la seule présente sur le territoire originel de la paroisse. Petit à petit, lorsque certaines parties de la paroisse deviennent plus peuplées ou lorsque l'éloignement par rapport à l'église-mère se fait ressentir, la paroisse primitive se divise et de nouvelles églises apparaissent. On parle alors d'église moyenne et de quarte-chapelle. Ces appellations font référence à la taxe que l'église paye à son décimateur. La primitive (dite parfois entière ou *integra*) en paye la totalité, la moyenne, généralement démembrée de l'église-mère, ne paye que la moitié de la taxe et la quarte-chapelle que le quart (cette dernière est souvent une filiale qui ne devient que tardivement paroissiale).

EMBRASURE

Espace ménagé dans l'épaisseur d'une construction par le percement d'une baie.

FAUX TRANSEPT

Il se différencie du vrai transept par le fait qu'il ne s'agit pas véritablement d'un vaisseau transversal qui engendre une croisée mais plutôt de deux grandes chapelles débordantes, accolées bilatéralement sur les nefs et ouvertes vers celles-ci. Le faux transept est parfois désigné comme un transept-bas. La différence entre les deux notions est parfois ambiguë. Le transept-bas est un faux transept aux fonctions liturgiques analogues à celle d'un véritable transept. C'est pourquoi seules les informations historiques permettent alors de les distinguer. Le pseudo-transept désigne quant à lui, des chapelles latérales, devant le chœur et jouant le rôle de croisillons alors qu'elles ne forment aucune saillie sur les nefs.

FILET

Moulure à profil droit se raccordant par des angles droits à l'élément qu'elle décore. Se dit aussi *listel*.

FLÈCHE

Couverture de plan centré ayant un grand développement en hauteur.

FORMERET

Arc engagé dans un mur et formant une nervure sous le front (l'extrémité en contact avec le mur) d'une voûte ou d'un quartier de voûte.

GÉMINÉES

Groupées deux par deux.

IMPOSTE

Moulure saillante qui couronne un pilier et sur laquelle sont posés les sommiers (claveau placé à la naissance de l'arc) d'un arc.

JAMBAGE

Voir *Piédroit*.

LANCETTE

L'arc en lancette est un arc brisé mais moins aigu que le tiers-point. Le mot lancette s'utilise aussi pour désigner des fenêtres de forme allongée dotées d'un arc brisé.

LATRINE

Lieux d'aisance, toilettes.

MARGUILLIER

Membre du conseil de fabrique chargé d'administrer les biens d'une paroisse, sous l'Ancien Régime et sous le Concordat.

MASCARON

Visage ou masque de fantaisie ornant un élément architectural (clé, imposte, cul-de-lampe...).

MÉRIDIONAL

Situé au sud ; qui appartient aux régions du Sud.

MILLÉSIME

Chiffre indiquant l'année de construction d'un bâtiment ou d'une partie de celui-ci.

MODILLON

Petit support de forme quelconque placé sous une corniche.

NEF

Partie d'une église de plan allongé comprise entre le massif-antérieur (tour, tribune, contre-chœur) et l'entrée du chœur ou de la croisée du transept.

NEF LATÉRALE

Voir *Bas-côté*.

NERVURE

Membre saillant à l'intrados (face intérieure curviligne d'un arc) d'une voûte.

OCULUS

Jour (fenêtre) dont le tracé est un cercle, un ovale ou un polygone tendant vers le cercle ménagé dans un mur ou un couvrement.

OUÏE

Ouverture pratiquée dans la table d'harmonie des instruments à cordes et mettant la caisse de résonance en relation avec l'air ambiant. S'utilise aussi pour désigner les abat-sons.

PAREMENT

Surface visible d'une construction en pierre, en terre ou en brique.

PLEIN CINTRE

Un arc en plein cintre est un arc parfaitement semi-circulaire. Son nom «en plein cintre» s'explique par

l'emploi d'un cintre en bois, une structure provisoire en charpente, destinée à le soutenir lors de sa construction.

PSEUDO-TRANSEPT

Il s'agit d'un faux transept dont les chapelles latérales ne sont pas débordantes.

RELIQUE

Ce qui reste du corps des saints, des personnages sacrés, ou quelque chose leur ayant appartenu, et qui fait l'objet d'un culte.

SEPTENTRIONAL

Situé au nord ; qui appartient aux régions du Nord.

TALUTÉ

Se dit d'un mur ayant un fruit accentué. Un fruit étant une obliquité de la face d'un mur par rapport à la verticale.

TIERS-POINT

Arc brisé dans lequel peut s'inscrire un triangle équilatéral. S'utilise plus largement pour désigner tout arc brisé.

TORE

Moulure pleine de profil curviligne, souvent de la forme d'un boudin.

TRANSEPT

Corps transversal formant une croix avec le corps longitudinal de l'église. Ses bras (ou croisillons) débordent de l'axe formé par le vaisseau principal.

TRAVÉE

Portion d'un édifice, comprise entre deux supports, renforts ou piles maîtresses.

VAISSEAU

Espace intérieur allongé formé par la ou les nef(s) qui, lorsqu'elles sont voûtées, font songer à la forme d'une carène (partie immergée de la coque d'un navire) renversée de bateau. Nef et vaisseau désignent aussi un bateau.

VOÛTE

Ouvrage maçonné en pierre, construit entre des appuis, couvrant un espace et présentant un intrados (face intérieure curviligne d'un arc ou d'une voûte).

VOÛTE D'ARÊTES

Voûte constituée de quartiers dont les rencontres forment des arêtes saillantes se recoupant à un faîte commun. La voûte d'arêtes est théoriquement le résultat de la compénétration de plusieurs berceaux à même hauteur.

VOÛTE D'OGIVE

Voûte construite sur le plan d'une voûte d'arêtes, mais sans arête, la rencontre des quartiers étant formée par des branches d'ogive (arc en nervure allant d'un point d'appui à un autre point d'appui en passant par la clé de voûte).

VOÛTAIN

Portion de voûte délimitée par des arêtes ou des nervures.



BIBLIOGRAPHIE

BARRAL I ALTET X., *Belgique romane*, Zodiaque, 1989, pp. 133-136.

BAUD A., REVEYRON N., *Construire un château fort aujourd'hui. L'aventure de Guédelon*, Paris, Éditions de la Martinière, 2002.

BERTRAND M., BERTRAND Th., PIRON G. et WYNANTS P., *Jubilé de l'église Saint-Sulpice de Beauvechain*, Beauvechain, Nauwelaerts Editions Historiques, 2010.

BERTRAND Th., DOPERÉ F., LÉONARD V., MALOENS D., & PIRON G., *L'église Saint-Martin de Tourinnes-la-Grosse. Restauration et conservation (1930-2010)*, Beauvechain, Nauwelaerts Editions Historiques, 2010.

BERTRAND M., BERTRAND Th.(†), DECONINCK M., *Le patrimoine de Beauvechain*, Coll. Carnets du Patrimoine, 97, 2012.

BERTRAND M. [Service MMC], *Un retour aux sources pour l'église Saint-Martin*, dans Beauvechain (Bulletin communal d'information trimestriel), n°21, Juin 2018, p.9.

BERTRAND M. [Service MMC], *Saint-Martin, une église aux humaines proportions*, dans Beauvechain (Bulletin communal d'information trimestriel), n°28, mars 2020, pp.14-15.

BERTRAND M. [Service MMC], *Une zone de protection pour l'église Saint-Martin de Tourinnes-la-Grosse*, dans Beauvechain (Bulletin communal d'information trimestriel), n°29, juillet 2020, p.7

BOUQUIER M., *Comment elles sont construites*. Coll. Cathédrales, vol. 1, Le Mans, Création et recherche, 1988.

BUYLE M., COOMANS Th., ESTHER J., GENICOT L.-F., *Architecture gothique en Belgique*, Bruxelles, Racine, 1997, p. 37, 42 et 79.

COLLECTIF, *Livre Trace. Petites histoires, grande Histoire*, Grâce-Hollogne, Administration communale de Beauvechain - Edition, 2019, p. 27 et 39.

COURTENS A., *Belgique romane. Architecture, art monumental*, Bruxelles, Vokaer, 1969, p. 97.

EVARD L., *Répertoire des églises du Brabant wallon*, Lasne, A.R.C., 1994, pp. 25-26.

FOULON P.-J., HAUMONT C., *Découvrir la Belgique romane*, Verviers, Marabout, 1975, p. 35 et 175.

GENICOT L.-F., *Les églises romanes du Pays mosan*. Témoignage sur un passé, Celles, 1970.

GENICOT L.-F., *Les églises mosanes du XI^e siècle*, Louvain, UCL, Recueil de travaux d'histoire et de philologie 4.48, 1972, p. 261, 317 et 324.

GENICOT L.-F., *L'église Saint-Martin*, dans TIRTIAUX B., *Parole de pierres, pièce imaginée pour les XXXI^e Fêtes de la Saint-Martin*, Beauvechain, Nauwelaerts Editions Historiques, 1996, pp. 75-84.

GENICOT L.-F., *Les tours d'habitation seigneuriales du Moyen Âge en Wallonie. Analyse archéologique d'une typologie*, dans *Etudes et Documents*, Monuments et Sites, 9, Namur, DGATLP, Division du Patrimoine, 2002, p. 48, 119, 148 et 230.

GENICOT L.-F., *Beauvechain, Tourinnes-la-Grosse, l'église Saint-Martin*, dans DEVESELEER J., (dir.) *Le patrimoine exceptionnel de Wallonie*, Namur, DGATLP, Division du Patrimoine, 2004, pp. 25-27.

GENICOT L.-F., *Beauvechain, Tourinnes-la-Grosse. L'église Saint-Martin*, dans MAQUET J., (dir.), *Le patrimoine médiéval de Wallonie*, Namur, Institut du Patrimoine Wallon, 2005, pp. 155-156.

GHISLAIN J.-CL., *Les fonts baptismaux romans en pierre bleue des ateliers du Namurois* (ca. 1150-1175), Namur, Province de Namur, 2009.

LEMAIRE R. (chan), *Les origines du style gothique en Brabant. Première partie. L'architecture romane*, Bruxelles-Paris, 1906, pp. 191-195.

LEMAIRE R.-M., *les origines du style gothique brabançon*, t.1, *les églises de l'ancien quartier de Louvain*, Anvers, 1949, pp. 226-229.

LHEURE M., *Le transept de la Rome antique à Vatican II. Architecture et liturgie*, Mercuès, Diffusion Picard, 2007.

Mesurer et tracer au Moyen Âge, SAS Guédelon, 2010.

MIGNON O., SIARD F., *Découvrir une église. Guide du visiteur*, Paris, Les éditions de l'atelier, 2000.

MINARD Ph., FOLCHER F., *Guédelon. Des hommes fous, un château fort*, Genève, Aubanel, 2003.

MOULAERT P.B.C.B., *Essai sur le comté de Brunengeruz, appelé par les historiens modernes Comté de Brugeron*, dans *Compte-rendu des séances de la Commission royale d'histoire*. Deuxième Série, tome 10, 1858, pp. 165-195.

PIRLOT (dir.), *Le patrimoine monumental de la Belgique*, 2, Brabant-Nivelles, Liège, 1973, pp. 525-28.

REVEYRON N., ROUCHON MOUILLERON V., *l'ABCdaire de l'Art roman*, Paris, Flammarion, 2000.

RENUCCI F., DEJEAN J.-F., *Ils bâtissent un château fort*. Guédelon. Lexique, s.l.n.d.

SARLET D (Direction générale), **CORTEMBOS T** (Direction scientifique), *Beauvechain, Incourt et Jodoigne*, dans *Patrimoine architectural et territoires de Wallonie*, Mardaga, 2006, pp. 75-85.

SCHAYES J., *Sentiers de l'histoire à Beauvechain et environs*, Beauvechain, Nauwelaerts Éditions Historiques, 1975.

SCHAYES J., *Tourinnes Beauvechain, terres d'enclave de la principauté de Liège*, Beauvechain, Nauwelaerts Éditions Historiques, 1978.

SOTINEL C., *Les lieux de culte chrétiens et le sacré dans l'Antiquité tardive*, dans *Revue de l'histoire des religions*, 4, 2005, pp. 411-434.

TARLIER J. et WAUTERS A., *Géographie et histoire des communes belges. Province de Brabant, cantons de Jodoigne et Tirlemont*, Bruxelles, 1872.

VAN DEN BOSSCHE B., (dir.), *L'art mosan. Liège et son pays à l'époque romane du XI^e au XIII^e siècle*, Allier (Liège), Éditions du Perron, 2007.